

# **l'Anti**capitaliste

n°393 | 20 juillet 2017 — 1,20€

l'hebdomadaire du NPA ~ [www.NPA2009.org](http://www.NPA2009.org)

## PRÉCARITÉ GÉNÉRALISÉE, LICENCIEMENTS FACILITÉS...



# **NON** AUX **ORDONNANCES** **MORTELLES DU DOCTEUR MACRON**

### Dossier

**UN MONDE DE  
FRONTIÈRES ET DE  
CAMPS** Pages 6 et 7

### ÉDITO

Antisionisme = antisémitisme?  
Les scandaleux amalgames  
de Macron Page 2

### PREMIER PLAN

Gaza: l'enfer de la vie  
quotidienne après dix ans  
de blocus Page 2



### ACTU SOCIALE

Licenciements à General Electric Grenoble:  
«Un gâchis humain, intellectuel, technique  
et écologique» Page 8

### LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Frédéric Viale, membre  
du collectif «Non aux JO 2024 à Paris»  
Page 12



Par JULIEN SALINGUE

### Antisionisme = antisémitisme? Les scandaleux amalgames de Macron

L'odieuse invitation lancée à Netanyahu lors des commémorations de la rafle du Vél' d'Hiv' n'aura pas suffi. Macron a cru bon d'ajouter du scandale au scandale en donnant du « Cher Bibi » au chef de la coalition droite-extrême droite au pouvoir en Israël, et en reprenant à son compte la rhétorique de délégitimation de toute critique de l'État d'Israël. « Nous ne céderons rien à l'antisionisme car il est la forme réinventée de l'antisémitisme », a-t-il ainsi cru bon de déclarer, sous les applaudissements d'un Netanyahu qui n'en demandait pas tant. La critique du sionisme est la critique d'une idéologie et d'une politique fondées sur une vision ethno-raciale des rapports sociaux qui a conduit l'État d'Israël à institutionnaliser les discriminations et l'oppression subies par les Palestiniens au moyen de lois accordant des droits spécifiques (et supérieurs) aux Juifs. Ainsi, critiquer le sionisme et les structures discriminatoires de l'État d'Israël, ce n'est pas faire preuve de racisme mais, bien au contraire, refuser la légitimation de mécanismes institutionnels de hiérarchisation raciale. L'antisionisme n'a donc rien à voir avec la haine des Juifs, quand bien même certains courants et individus antisémites prennent prétexte du sort de peuple palestinien pour alimenter leur rhétorique nauséabonde. Qui plus est, en assimilant, d'une part, opposition au sionisme et, d'autre part, antisémitisme, Macron favorise en réalité l'amalgame qu'il prétend combattre. Il se place en effet sur le même terrain que la vermine antisémite : celui de la confusion volontaire entre « juif », « sioniste » et « israélien ».

Ce jeu de miroirs malsain, au moyen duquel se répondent, en se nourrissant, des courants antisémites et certains des partisans les plus acharnés d'Israël, n'est pas une nouveauté. Mais le fait que Macron s'y joigne à son tour n'est pas anodin et a de quoi inquiéter le mouvement de solidarité avec la Palestine, déjà cible de toutes les répressions. Mais nous ne nous laisserons pas intimider et nous ne renoncerons pas à critiquer radicalement l'État d'Israël, n'en déplaise à Macron et à son « cher Bibi ».

## BIEN DIT

Le Premier ministre et son ministre de l'Intérieur ont présenté, le mercredi 12 juillet, les grandes lignes de ce que devrait être le prochain projet de loi sur les réfugiés et les migrants. (...) Accueillir des réfugiés? Oui, un peu, mais celles et ceux qui le méritent. Accroître le nombre de places d'accueil? Oui, mais pour mieux garder sous contrôle. Diminuer le temps d'attente du titre de séjour? Oui, mais pour reconduire plus vite à la frontière. Modifier la convention de Dublin? Oui, mais pour l'aggraver en fixant définitivement le demandeur au pays de déposition de la demande. Mieux instruire les demandes? Oui, pour faire le tri entre les réfugiés, réputés légitimes, des migrants dont les motifs ne sont qu'économiques. Promouvoir une politique commune européenne? Oui, mais si elle ne contrecarre en rien la fermeture du territoire, même si cela revient à abandonner d'autres, telles la Grèce et l'Italie, à leur propre sort. (...) Au lieu de comprendre que c'est l'instabilité du monde qui est à la base des mouvements migratoires, le gouvernement s'enfoncé dans la classique inversion entre les causes des migrations et leurs conséquences.

Extrait du communiqué de la LIGUE DES DROITS DE L'HOMME « Qu'attendre d'un gouvernement qui vient d'inventer la "dissuasion migratoire" ? » du jeudi 13 juillet

## À la Une

# Précarité généralisée, licenciements facilités... Non aux ORDONNANCES mortelles du docteur Macron

Après un débat express conclu le 13 juillet, l'Assemblée nationale a autorisé le gouvernement à réformer le Code du travail par ordonnances. Mais c'est dans les coulisses que se joue le contenu précis de ces dernières.

L'adoption de la loi d'habilitation n'a pas fait un pli, les députés LREM et LR joignant leurs voix au bout de quatre jours de séance publique seulement. La commission des lois n'avait laissé filtrer que très peu d'amendements, sa présidente allant jusqu'à se vanter d'un taux d'acceptation de 0% sur ceux déposés par les députés France insoumise, réduisant l'opposition à une fonction tribunitienne sans influence sur le texte. La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a eu le champ libre pour multiplier les provocations, expliquant par exemple que le Code du travail était « inadapté à l'économie de notre temps » ou qu'il était fait « pour embêter 95% des entreprises ».

### Nouveaux reculs sociaux programmés

De fait, les précisions apportées par les rares amendements adoptés confortent la logique du texte ou l'approfondissent. La primauté de l'accord d'entreprise reste de mise, même si les ordonnances devront énumérer, quoique de façon limitative, les domaines pour lesquels la loi et les accords de branche pourront interdire les dérogations et ceux pour lesquels les petites entreprises pourront être dispensées d'appliquer les accords de branche sous réserve d'éventuelles contreparties. Ce qui revient à organiser un peu plus finement la répartition des domaines du droit relevant de la



loi, de la branche et de l'entreprise, comme El Khomri l'avait fait sur la durée du travail, au détriment du principe de faveur. Un autre amendement avance dans la liquidation de la justice prud'homale en autorisant le gouvernement à faciliter la gestion privée des litiges sans avoir à recourir au juge du contrat de travail. Tout au plus, on notera la possibilité de prendre en compte un seuil d'effectifs pour la mise en place de l'instance unique de représentation du personnel, mais sans guère de précision.

### « Dialogue social » ?

Passage obligé, l'étape parlementaire n'est toutefois pas la préoccupation principale pour le gouvernement, qui sait la majorité

à l'Assemblée nationale toute acquise. La feuille de route validée, l'exécutif a les mains encore plus libres pour peaufiner ses ordonnances. L'enjeu pour lui est de vérifier, pendant l'été, jusqu'où il peut pousser les attaques. Pour cela, il poursuit les réunions bilatérales avec les centrales syndicales et teste leurs réactions sur les options envisagées sans se fixer trop de limites. Ainsi, sur l'instance unique de représentation du personnel fusionnant comité d'entreprise, délégués du personnel et CHSCT, il serait désormais question d'y intégrer les délégués syndicaux par accord de branche ou d'entreprise ; et si, toujours par accord, les prérogatives de chaque instance pourraient être

conservées, ce serait sans capacité d'agir en justice. En parallèle, le gouvernement tente de donner de maigres gages, en annonçant l'augmentation des indemnités de licenciement pour contrebalancer le plafonnement des indemnités prud'homales... mais sans oublier de servir le patronat avec la réforme du compte pénibilité, cyniquement renommé compte de prévention, qui ouvrira des droits à la retraite anticipée pour les salariéEs exposés seulement en cas de maladie déclarée!

### L'urgence : organiser la mobilisation

Le problème, c'est que cette tactique paie. Selon les options présentées, chaque syndicat fait les yeux ronds en évoquant une ligne rouge qu'il faudrait voir à ne pas franchir mais qui, comme la ligne d'horizon, s'avère bien fictive. Dans l'exercice, la palme revient sans conteste à Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO, qui, bien que finissant par trouver que « cela commence à coïncider », explique qu'« on ne fait pas l'autopsie avant d'avoir vu le cadavre » et dit ne rien exclure... une fois les ordonnances publiées. D'ici à la grève du 12 septembre appelée par la CGT, il y a au contraire urgence à multiplier les initiatives d'information et de mobilisation si l'on ne veut pas que la dépouille soit celle du Code du travail.

Comité inspection du travail  
Île-de-France

## GAZA

# L'enfer de la vie quotidienne après dix ans de blocus

Le 11 juillet dernier, les Nations unies publiaient un rapport intitulé « Gaza, 10 ans après », consacré à la situation économique, sociale et humanitaire dans l'enclave palestinienne sujette au blocus israélien. Un constat et des chiffres accablants.

« L'idée est de mettre les Palestiniens à la diète, mais de ne pas les faire mourir de faim », expliquait en 2006 Dov Weisglass, alors proche conseiller du Premier ministre israélien Ariel Sharon. Le Hamas venait de gagner les élections législatives et le gouvernement israélien avait

décidé de prendre des mesures de rétorsion à l'égard de la population palestinienne, entre autres en resserrant l'étau autour d'une bande de Gaza déjà isolée. Un an plus tard, le blocus de Gaza était officiellement décrété, avec la fermeture des points de passage et des restrictions draconiennes sur les exportations et les importations.

### Une économie dévastée

La bande de Gaza, petite bande côtière (365 km<sup>2</sup>) surpeuplée dont la grande majorité de la population est composée de réfugiés, est depuis des décennies une zone particulièrement pauvre et non viable économiquement. L'économie gazaouie est non seulement dépendante de la possibilité d'exporter ses productions et d'importer tout ce

qui ne peut être fabriqué sur place, mais aussi des autorisations accordées aux travailleurEs de Gaza de se rendre en Israël pour y exercer une activité. En 1987, ce sont 80 000 travailleurEs qui traversaient quotidiennement le point de passage d'Eretz, un chiffre qui n'a cessé de décliner depuis, pour atteindre zéro.

Le contrôle sur les importations et les exportations n'a pas commencé en 2007, mais il a pris un cours particulièrement dramatique depuis la mise en place officielle du blocus, puisque les seuls terminaux par lesquels des marchandises peuvent transiter se trouvent sous contrôle israélien. En raison des restrictions imposées par la puissance occupante, l'activité économique n'a cessé de décliner. Les chiffres de l'ONU illustrent cet étouffement : le PIB par habitant est évalué à 1 038 \$ (contre environ 5 000 \$ en Cisjordanie et... 38 000 \$

# Un monde à changer

## EUROPE: LE COCKTAIL LIBÉRALISME-AUTORITARISME.

Des milliers de Polonais ont manifesté ce dimanche 16 juillet contre des lois plaçant la justice sous la coupe du pouvoir. Mais le pouvoir polonais national-conservateur n'est pas en péril, et l'Union européenne se contente d'observations modérées. Elle sait pourtant être intransigente sur ses règles en matière d'économie et de dépenses publiques, quitte à imposer de brutales réformes aux pays comme la Grèce qui ne s'y conformeraient pas.

« Ce que je reproche à l'UE, c'est les deux poids, deux mesures entre les questions économiques et celle des valeurs. Quand il y a une infraction à la législation économique, la Commission instruit les dossiers. Alors que sur les questions des valeurs démocratiques et des droits humains, elle ne veut surtout pas froisser les gouvernements », souligne la députée européenne Marie-Christine Vergiat (élue Front de gauche). En fait, il n'y a pas de mystère derrière cette dissymétrie: le gouvernement polonais brutalise la justice et les droits des femmes, il ne veut aucun réfugié, mais,

en revanche il sait se conformer aux règles austéritaires et libérales. Le pouvoir hongrois suit une politique analogue à celle de la Pologne (avec encore plus de méthode): réforme de la justice, prise de contrôle d'une partie des médias, clôture des frontières, criminalisation des demandeurs d'asile arrivant sur son sol, dérapages antisémites. De vagues procédures ont été lancées contre lui, mais pas de grosses difficultés en perspective: lui aussi ne commet pas de gros écarts en matière économique. Les dérapages nationalistes ne sont pas la tasse de thé des technocrates de Bruxelles. Cependant, ce qui se passe en Hongrie et Pologne ne doit pas être considéré comme un pur phénomène exotique. Au-delà des traditions historiques, le cocktail libéralisme-autoritarisme est, avec des formes diverses, en train de se répandre un peu partout en Europe. La référence, selon les États, aux « racines chrétiennes », à la « mission » du pays, à la « défense des libertés », au « péril des migrants »... est utile pour essayer de créer un semblant de consensus autour de politiques conduites en fait au profit de minorités privilégiées.

## VIOLENCES POLICIÈRES Adama ne repose pas en paix

Adama Traoré aurait eu 25 ans ce 19 juillet. Mais il a été tué par des gendarmes le jour de ses 24 ans. C'était il y a un an à Beaumont-sur-Oise.

Selon l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), il y a eu un mort par mois en moyenne entre les mains de la police ces cinq dernières années. Une nouvelle expertise vient de montrer que le procureur avait menti et qu'Adama est bien mort par asphyxie. Des experts mandatés par l'ONU interpellent l'État français à partir de trois affaires, dont celle d'Adama Traoré, dénonçant « l'usage excessif de la force par la police concernant trois personnes d'origine africaine ». L'institution se dit « particulièrement préoccupé[e] par le fait que [...] ces incidents ne soient pas isolés ». Avant d'écrire: « Notre préoccupation porte aussi sur la question de l'impunité. »

### Une bavure?

La famille Traoré est harcelée par la police et la justice depuis des mois: deux frères d'Adama sont en prison, un autre est mis en examen, et sa mère a été convoquée en juin... tandis que les gendarmes



DR

responsables de la mort d'Adama sont toujours en fonction. Et à la veille d'une marche ce samedi 22 juillet (voir notre agenda ci-contre), les descentes de provocation par la police se multiplient dans son quartier. La liste des non-lieux envers les flics ne cesse de s'allonger dans des cas où familles et soutiens se sont obstinés pour mener la bataille juridique. Non-lieu en février dernier dans le cas d'Ali Ziri, huit ans après les faits! Non-lieu en juin dans le cas de Lamine Dieng, dix ans après les faits! Il s'agit de crimes, et il faut le dire. D'abord parce que rien ne peut relativiser les morts de frères, de pères, de fils, d'amis pour leurs proches.

### Une logique d'État

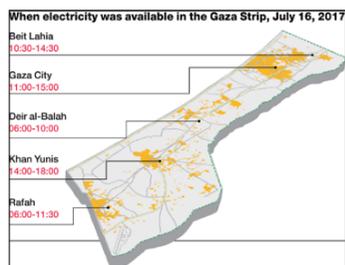
Ces crimes ne sont pas le produit de quelques brebis galeuses: si c'était le cas, les autorités les sanctionneraient. Cette violence est, intrinsèquement, celle de la police et de l'État policier. Ne pas la nommer, c'est ne pas la combattre, accepter qu'elle continue et menace d'autres frères, d'autres fils, d'autres pères. Après Adama Traoré, il y a eu Angelo Garand, Liu Shaoyo, Curtis R. Et tous les blessés comme Théo Luhaka. Cette violence policière est le produit d'un système qui doit imposer sa domination et son contrôle. C'est pour cela qu'elle vise d'abord les quartiers populaires, les Noirs, les Arabes, les

Roms, les musulmanEs, et plus généralement les pauvres. Et la logique « expérimentée » dans les quartiers s'étend à toute la société, à toutes celles et ceux qui se révoltent. Plus même le droit de critiquer: ce lundi 17 juillet, un procureur a justifié la détention d'un camarade incarcéré depuis des mois sans preuves dans le cas de la voiture de police brûlée il y a un an... par le fait qu'il y avait une affiche dénonçant la police dans le squat où il a été arrêté et par la perspective de nouvelles mobilisations sociales en septembre!

### Adama: le nom de la lutte

Si le pouvoir s'acharne à ce point sur la famille Traoré, c'est parce qu'elle a décidé de rester debout et de se battre. Parce que son quartier a décidé de ne plus baisser la tête. Parce qu'un lien a commencé à s'établir avec d'autres luttes, faisant des violences policières un des aspects d'une politique de plus en plus raciste, antisociale et sécuritaire. Adama ne repose pas en paix. Ce samedi 22 juillet, il faut être nombreuses et nombreux à Beaumont, aux côtés de la famille, aux côtés du quartier, pour dire que, dans nos quartiers, dans nos combats, la police ne fera pas la loi. Sans justice, il n'y aura pas de paix!

Denis Godard



Heures d'accès à l'électricité dans les différents secteurs de Gaza le 16 juillet. HAARETZ

en Israël), et le taux officiel de chômage atteint désormais 42% (60% chez les jeunes et 64% chez les femmes).

### Survie quotidienne

Les restrictions sur les importations, notamment sur les matériaux de construction, ont également des conséquences sur les infrastructures de la bande de Gaza, a fortiori dans la mesure où cette dernière subit

régulièrement des bombardements dévastateurs de l'armée israélienne. Ainsi, sur les 274 jardins d'enfants détruits ou endommagés lors de l'offensive de 2014, 181 nécessitent encore d'être remis en état. Les infrastructures hospitalières ne permettent pas de prise en charge réelle d'une population qui croît rapidement: depuis 2010, le nombre de lits d'hôpitaux est passé de 1,8 à 1,58 pour 1 000 habitants, le nombre de médecins de 1,68 à 1,42 et le taux de survie aux cancers du sein est passé de 59% à 46%.

Plus frappant peut-être, les chiffres concernant l'accès à l'eau et à l'électricité témoignent d'une autre manière de ce qu'est devenue la (sur)-vie quotidienne des GazouïEs. L'accès à l'électricité est limité à environ trois ou quatre heures par jour (à des horaires variables), ce qui paralyse non seulement l'activité

économique, mais aussi nombre d'activités sociales et interdit l'usage, entre autres, de réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, ascenseurs, etc. Alors que plus de 98% de la population bénéficiait d'un accès quotidien à l'eau potable en 2000, ce chiffre est tombé à moins de 10% aujourd'hui, et l'ONU estime qu'à la fin de l'année il n'y aura plus d'eau potable dans les réserves naturelles de Gaza qui sera alors totalement dépendante des importations.

### Mettre fin au blocus

Dans la bande de Gaza, ce sont ainsi plus de deux millions de personnes, dont 43% ont moins de 15 ans, qui tentent de survivre dans un véritable enfer. Les timides réactions au rapport de l'ONU et, pire encore, les commentaires selon lesquels les responsabilités de la tragédie en cours à Gaza seraient partagées

entre Israël, le Hamas et l'Autorité palestinienne, témoignent de la nécessité de rappeler une vérité simple: rien ne peut justifier le blocus illégal et inhumain imposé par Israël, avec la complicité de l'Égypte, aux GazouïEs. Les rivalités de pouvoir entre Hamas et Autorité palestinienne, leurs pratiques autoritaires, la corruption de secteurs entiers de la direction du mouvement national peuvent et doivent être critiquées, mais elles ne sont en aucun cas des arguments pour légitimer le déni de droit dont est victime, collectivement, le peuple palestinien, à Gaza et ailleurs. Une évidence que nous ne cesserons de répéter, aux côtés de toutes celles et de tous ceux qui refusent d'abdiquer leur solidarité avec un peuple victime d'une injustice historique qui n'a que trop duré.

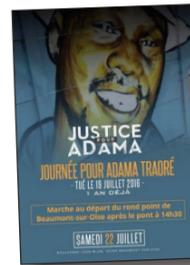
Julien Salingue

## Le chiffre 2,1 milliards

C'est, selon un nouveau rapport de l'OMS et de l'Unicef, le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable salubre à leur domicile, soit 30% de la population mondiale. De plus, 4,4 milliards, soit 60%, ne disposent pas de services d'assainissement gérés en toute sécurité. Enfin, le rapport nous apprend que 361 000 enfants âgés de moins de cinq ans meurent chaque année de diarrhée, cela sans compter que la piètre qualité des installations sanitaires et l'eau contaminée favorisent également la transmission de maladies comme le choléra, la dysenterie, l'hépatite A ou encore la typhoïde...



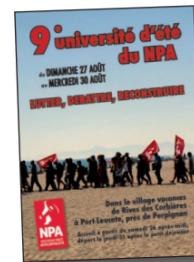
## Agenda



**Samedi 22 juillet, journée « Justice pour Adama », Beaumont-sur-Oise (95).** À

14 h 30, marche au départ du rond-point de Beaumont-sur-Oise, après le pont.

Après la marche, sur le terrain de Boyenval, échanges et débats, théâtre forum, jeux et structures gonflables, grand repas...



**Du dimanche 27 au mercredi 30 août, 9<sup>e</sup> université d'été de l'NPA, Port-Leucate.**

Voir article en page 10. Plaquelette de présentation et inscription en ligne:

<https://npa2009.org/ue2017>

**À SUIVRE SUR**  
[www.npa2009.org](http://www.npa2009.org)

## NO COMMENT

Les conséquences de l'austérité sur l'Armée sont intolérables. Le « coup de gueule » du général de Villiers est légitime.

ALEXIS CORBIÈRE, député de La France insoumise, sur Twitter samedi 15 juin

## L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

**Rédaction:**  
0148 70 42 27  
redaction@npa2009.org

**Diffusion:**  
0148 70 42 31  
diffusion.presse@npa2009.org

**Administration:**  
0148 70 42 28  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil Cedex

**Numéro ISSN:**  
2269-3696

**Commission paritaire:**  
0419 P 11508

**Société éditrice:**  
Nouvelle Société de  
presse, d'audiovisuel et  
de communication.  
SARL au capital  
de 3500€ (durée 60 ans).

**Tirage:**  
6 500 exemplaires

**Gérant et directeur  
de publication:**  
Ross Harrold

**Secrétaire  
de rédaction:**  
Manu Bichindaritz  
Julien Salingue

**Maquette:**  
Ambre Bragard

**Impression:**  
Rotographie, Montreuil-  
sous-Bois  
Tél.: 0148 70 42 22  
Fax: 0148 59 23 28  
Mail: rotoimp@wanadoo.fr



## TAXE D'HABITATION

## La fausse bonne réforme

Lors de la conférence nationale des territoires qui s'est tenue au Sénat ce lundi 17 juillet, Macron a confirmé l'exonération de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers fiscaux d'ici à trois ans.

Ce n'est pas la première fois que la taxe d'habitation est utilisée pour redistribuer du pouvoir d'achat : Jospin avait fait de même en 2000 en allégeant cet impôt de 900 millions d'euros et en refondant les dispositifs de plafonnement. Mais Macron va plus loin avec un allègement de 10 milliards étalé sur trois ans. Ce sont, selon l'OFCE, les « classes moyennes » qui bénéficieront en premier lieu de cette réforme, gagnant environ 500 euros par an. La taxe d'habitation permet de financer les services publics au niveau des communes. Elle contribue notamment au financement des dépenses sociales et scolaires, à celui des équipements sportifs et culturels ainsi qu'à l'entretien de la voirie. En 2016, elle a rapporté 21,9 milliards d'euros, selon les résultats prévisionnels de la direction générale des Finances publiques qui la calcule et la récolte, mais la reverse aux collectivités locales...



Et chez Macron, l'adaptation c'est l'austérité... DR

## Certes injuste...

La taxe d'habitation perçue par les communes est un impôt particulièrement injuste alors qu'il constitue un des principaux impôts sur les plus bas revenus. Pour le calcul de cet impôt, deux éléments sont pris en compte : la valeur locative cadastrale de la maison ou de l'appartement habité par le contribuable. Celle-ci dépend de la surface du bien, de ses équipements, du quartier... Seul problème, cette valeur locative n'a pas été actualisée depuis les années 1970, ce qui avantage nettement les propriétaires et locataires des centres-villes.

Le deuxième élément concerne le taux voté chaque année par les collectivités territoriales, et là aussi, les disparités sont criantes. En effet, les taux votés par les grandes villes sont beaucoup plus faibles que dans les communes rurales. Il existe aussi une forte disparité entre les communes liées à la présence d'entreprises et/ou de ménages à revenus élevés : il est ainsi bien connu que la taxe d'habitation est faible à Paris et forte dans les communes des banlieues les plus populaires.

Il y a donc urgence à rendre plus juste cet impôt en fondant son calcul par exemple sur les moyens contributifs de chacun et non sur le type de logement, ou en instaurant une péréquation entre les communes et le nombre d'habitants. Sans surprise, ce n'est pas ce que veut faire Macron.

## Mais principale ressource des collectivités

Macron, en supprimant la taxe et en annonçant 13 milliards d'euros d'économies d'ici à 2022 pour les collectivités locales, met ces dernières au plus mal. Les communes, pour une grande part d'entre elles, vont devoir s'associer aux communes avoisinantes pour pouvoir survivre.

Les pertes de recettes vont être tellement importantes que les communes vont devoir supprimer bon nombre de services publics locaux, et de nombreuses prestations sociales vont être revues à la baisse. Sans oublier que les collectivités locales vont aussi être obligées d'augmenter les autres impôts locaux existants, en particulier la taxe foncière, pour pourvoir à leurs besoins.

Mais soyons rassurés, cette perte de 10 milliards, nous dit Macron, devrait être compensée par l'État. Comment ? On ne le sait pas encore. Le président a seulement annoncé l'ouverture d'une « réflexion profonde » sur la « refonte de la fiscalité locale », et une commission de travail doit être mise en place. Vous avez dit « foutage de gueule » ?

Joséphine Simphon

## FRONT NATIONAL Le temps des divisions ?

Lorsqu'une potion magique n'a pas suffi – malgré les attentes et les promesses – pour venir à bout des légions adverses, il faut d'urgence en modifier la composition. C'est, en substance, ce que se sont dit très récemment les nationalistes du FN (qui aiment se prendre pour des Gaulois résistant aux invasions) après leur défaite au second tour de l'élection présidentielle puis aux législatives...

L'une des raisons de la défaite, outre l'incompétence avérée de Marine Le Pen pour concrétiser les propositions de son parti en matière économique, réside surtout dans le projet de sortie de l'euro. Celui-ci constitue un obstacle dans tous les rapports avec les courants majoritaires de la droite, mais aussi avec les organisations économiques de la bourgeoisie.

## Débats et affrontements

Cette proposition fait actuellement l'objet de débats intenses au sein du parti d'extrême droite. Aux yeux de certaines fractions du FN, notamment du courant regroupé autour du vice-président Florian Philippot, cette revendication occupe une place centrale dans le programme du parti. À leurs yeux, la sortie de l'euro forme une recette-miracle, pour venir à bout de la crise économique (par « la souveraineté financière retrouvée ») et réaliser certaines promesses faites aux classes populaires. D'autres courants, au contraire, considèrent ce point du programme comme quantité négligeable. Parmi eux, on trouve ceux qui s'orientent le plus vers un regroupement avec les franges les plus réactionnaires de la droite, surtout sur fond de « défense des valeurs » catholiques et familiales, alors que le clan Philippot tient à un positionnement « ni droite ni gauche », seul capable, selon lui, d'attirer un électorat venant des classes populaires.



Le conflit entre ces fractions a connu une nouvelle escalade. Le 12 juin dernier, le maire d'extrême droite de Béziers, Robert Ménard, a ouvertement remis en question la revendication de sortie de l'euro. Selon lui, si la France souffre de certains maux – immigration et « perte d'autorité » –, ce n'est pas la faute à l'Union européenne, la France étant « assez grande » pour commettre ses propres « bêtises »... Le 6 juillet, le Figaro titrait : « Le FN prêt à renoncer à la sortie de l'euro ». Le journal citait les propos du libéral Bernard Monnot, l'un des économistes officiels du FN et député européen : les deux tiers des FrançaisEs rejetant la sortie de l'euro, « même si nous avons raison économiquement, nous devons mettre ce projet dans un carton et proposer autre chose ».

Cette offensive a fait l'objet d'une réponse véhémente de Philippot, mettant sa présence au FN dans la balance, mais se prévalant du soutien de la présidente du parti sur cette question.

## Un équilibre précaire, un danger toujours présent

Cette dernière tanguette et cherche elle-même un équilibre précaire. Le 30 juin, elle a de fait retiré la présidence du groupe FN au conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté – là où le FN avait obtenu son score le plus élevé aux régionales de décembre 2015 – à Sophie Montel, l'alliée la plus proche de Philippot. Celle-ci avait commis le sacrilège d'appeler à un changement de communication du FN sur l'immigration afin de rendre celle-ci « moins

anxiogène ». En général, celles et ceux qui cherchent à estomper le profil du FN sur cette question-clé le payent très cher, puisque toute demande de modération sur cette question centrale dans l'extrême droite est vécue comme une atteinte à l'identité du parti (et de la nation, etc.). Samuel Maréchal, à l'époque gendre de Jean-Marie Le Pen et président de l'organisation de jeunesse FNJ, avait ainsi été écarté en 1999-2000 après une demande d'aggiornamento sur cette même question... Pour faire bonne mesure, Marine Le Pen a aussi sommé Philippe Gannat, représentant d'un autre courant au sein du FN (plus « droitier » que celui de Philippot), d'abandonner la présidence du groupe FN dans les Pays de la Loire.

De plus, alors que Philippot est soupçonné de vouloir changer le nom du parti – il avait fait enregistrer en 2015 à l'INPI la dénomination « Les Patriotes », qui va par la suite devenir le nom de son association –, Marine Le Pen a d'abord rejeté cette idée... avant de se prononcer elle-même pour un changement de nom du parti. Le 28 juin sur BFMTV, elle a ainsi annoncé un « congrès de la refondation » en février ou mars 2018 censé se pencher aussi sur cette question-là.

À l'heure actuelle, le FN cherche ses marques, dans une opposition à Macron où il n'apparaît pas comme la force dominante. À la première occasion, le parti d'extrême droite va sans aucun doute chercher à rebondir : ainsi, il a déjà effectué des sorties contre le projet macronien de « réformer » le droit du travail, mais surtout contre la baisse programmée du budget des armées... Il faut donc rester vigilant, contre un parti qui demeure le pire ennemi des droits démocratiques et des opprimés. Bertold du Ryon

Le 11 juillet dernier, Les Républicains ont étalé au grand jour leurs divisions lors d'un bureau politique, dernière péripétie en date de la crise provoquée par leur défaite à la présidentielle et aux législatives.

À l'ordre du jour de ce bureau figuraient, outre les dates du prochain congrès, l'examen d'une éventuelle exclusion des six « traîtres » : les quatre ministres LR du gouvernement Macron (Philippe, Le Maire, Darmanin et Lecornu) et deux députés « Constructifs », Solère – président du groupe parlementaire créé en soutien au gouvernement – et Riester. Aucune sanction officielle n'avait été prise jusque-là. Au sujet de Le Maire, par exemple, le secrétaire général de LR, Accoyer, avait déclaré au lendemain de sa nomination de ministre de l'Économie qu'il ne faisait plus partie des Républicains, mais Baroin l'avait démenti le lendemain en ajoutant qu'il n'était pas formellement exclu...

## Un bureau qui fait pschitt

L'heure était donc venue de prononcer leur exclusion. Les « traîtres » ont été convoqués... mais ne se sont évidemment pas déplacés. Et au

## DROITE L'urgence d'attendre



final, ce qui est sorti officiellement de ce bureau politique, c'est que des sanctions ont été prises contre deux des six : Darmanin, l'actuel ministre du Budget, et Lecornu, secrétaire d'État à la Transition écologique... qui se voient démis de leurs fonctions exécutives chez LR. Le premier était président de la fédération LR du Nord, le second, secrétaire départemental de la fédération de l'Eure. Autant dire que les intéressés s'en moquent bien, depuis leur place au gouvernement. On a eu depuis connaissance des rebondissements qui ont eu lieu lors de ce BP. Les premiers échos à la presse avaient été donnés par Larcher qui, une fois assuré qu'il

n'y aurait pas d'exclusions, s'était empressé de quitter la réunion. Il craignait que ces exclusions compromettent sa réélection de président du Sénat après les élections sénatoriales du 24 septembre prochain. Mais lui une fois parti, et sur l'insistance de Copé, Morano, Ciotti et Peltier, un texte indiquant que les six s'étaient exclus d'eux-mêmes a été mis en discussion sans qu'un accord soit trouvé. « C'était pas beau à voir », s'est confié un des participants sur Europe 1...

## Beaucoup de bruit pour rien

Au final, les six incriminés se voient reconnus coupables de s'être « placés hors des règles du mouvement »

sans qu'aucune exclusion ne soit prononcée. La possibilité de celle-ci sera examinée par une commission... dont la décision devrait être rendue en octobre.

Beaucoup de bruit pour rien, et un ridicule qui illustre la crise dans laquelle se débat la droite. Une des raisons essentielles en est l'impossibilité pour LR de s'opposer à la politique de Macron. 23 députés ont créé les Constructifs pour soutenir le gouvernement.

D'autres dirigeants comme Xavier Bertrand et Valérie Pécresse – qui a annoncé il y a une dizaine de jours la création de son propre mouvement « Libres ! » sans quitter LR – s'affirment en rupture avec le courant « ultra-conservateur » de Wauquiez, un courant qui envisage l'alliance avec l'extrême droite. Mais même dans ce courant, difficile de s'opposer à Macron. Ainsi Ciotti a-t-il déclaré devant l'énorme cadeau fiscal offert par le gouvernement aux plus riches : « Je soutiens les baisses des impôts mais... » Au final ce sont 75 des 100 députés LR qui se sont abstenus lors du discours de politique générale de Philippe.

L'autre décision prise par ce BP a été de fixer la date de l'élection à la présidence du parti les 10 et 17 décembre prochain. Un candidat assuré pour l'instant, Wauquiez... Galia Trépère

## SYRIE Les grandes puissances s'entendent... sur le dos du peuple syrien

Les grandes puissances internationales continuent, lors de leurs diverses rencontres, de se concentrer sur deux objectifs principaux en Syrie: en finir avec l'État islamique (EI) et « stabiliser » le pays par le biais d'une transition politique maintenant les structures du régime en place, y compris le dictateur Bachar al-Assad, en tout cas à moyen terme.

Le septième round des pour-parlers de paix entre les représentants du régime d'Assad et le Haut Comité des négociations (opposition soutenue par les monarchies du Golfe et la Turquie), s'est terminé le 15 juillet à Genève dans l'indifférence quasi totale et sans aucune avancée notable. L'émissaire de l'ONU, Staffan de Mistura, a annoncé une huitième session en septembre, précisant qu'il avait demandé à tous les acteurs, y compris le régime syrien, de se préparer à des discussions relatives à la transition politique.

### Multiplis canaux diplomatiques

Parallèlement au processus de Genève, des rencontres sont régulièrement organisées à Astana, au Kazakhstan, sous l'égide de la Russie, de l'Iran et de la Turquie. Ces trois pays se sont mis d'accord en mai sur la mise en place de quatre zones de « désescalade » en vue d'un cessez-le-feu durable, mais ont échoué à s'entendre sur les détails nécessaires à l'application de ce plan. La prochaine rencontre d'Astana aura probablement lieu la dernière semaine d'août et les trois pays parrains des négociations se retrouveront dès les 1<sup>er</sup> et 2 août en Iran pour des « groupes de travail ». Le 7 juillet, lors du G20 à Hambourg, Trump et Poutine s'étaient eux aussi penchés sur le cas syrien, ajoutant à la confusion diplomatique. Un cessez-le-feu négocié par les États-Unis, la Russie et la

Jordanie est entré en vigueur le 9 juillet dans trois provinces (Deraa, Quneitra et Swayda) du sud de la Syrie, même si une délégation de groupes de l'opposition armée participant aux discussions d'Astana avait exprimé son opposition à tout cessez-le-feu ne s'appliquant pas à l'ensemble du pays. Ces groupes se sont dits préoccupés par « des réunions et des accords secrets entre la Russie, la Jordanie et les États-Unis sur un accord pour le sud de la Syrie, séparément du nord ». À la suite de cet accord, le secrétaire d'État Rex Tillerson a déclaré que Washington et Moscou avaient évoqué « d'autres régions de Syrie » pour lesquelles les deux pays pourraient « continuer à collaborer » pour établir des zones de

cessez-le-feu. À en croire certains médias, les États-Unis auraient également prévu de mettre en place un comité conjoint pour coordonner les futurs accords en Syrie après la défaite de l'État islamique, priorité de l'administration Trump.

### Macron confirme ses positions sur Assad

Macron a affirmé de son côté, lors de sa conférence de presse avec Donald Trump le 13 juillet, que son objectif était « l'éradication des terroristes, de tous les groupes terroristes, quelle que soit leur sensibilité » et d'établir un « groupe de contact » pour préparer l'après-conflit en Syrie. Il a ajouté, confirmant ses déclarations précédentes, qu'il ne faisait pas « du départ et

de la destitution de Bachar al-Assad une condition préalable » à un règlement du conflit. Cette position, qui est en harmonie avec celles des États-Unis et de la Russie, se situe largement dans le prolongement des actions militaires de la France dans le cadre syrien depuis plusieurs années: des bombardements concentrés sur l'État islamique, qui ne manquent pas de faire des victimes civiles et qui n'enrayent pas les dynamiques mortifères en Syrie.

L'urgence absolue d'arrêter la guerre, qui ne cesse de créer des souffrances terribles, empêche le retour des réfugiés et des déplacés internes, et ne profite qu'aux forces contre-révolutionnaires issues des deux bords, ne doit pas conduire à adhérer au contenu des accords conclus entre grandes puissances au détriment des populations civiles syriennes et de tous les sacrifices consentis par ces dernières. Nous devons notamment dénoncer toutes les tentatives, qui se multiplient actuellement, de légitimer à nouveau le régime d'Assad au niveau international, visant à permettre à ce dernier de jouer un rôle dans le futur du pays. En outre, un blanc-seing donné aujourd'hui à Assad et à ses crimes accroîtrait inmanquablement le sentiment d'impunité des États autoritaires, de la région et d'ailleurs, leur permettant d'écraser à leur tour leurs populations si celles-ci venaient à se révolter.

Joseph Daher

SYRIE: LE CONFLIT A FAIT PLUS DE 330 000 MORTS DEPUIS 2011



## VENEZUELA « Consultation populaire » contre Constituante: une polarisation réactionnaire

Depuis début avril, le Venezuela est le théâtre de manifestations de l'opposition et de contre-manifestations de soutien au gouvernement suivies d'affrontements violents à l'origine de la mort de près d'une centaine de personnes. Les sources de la violence sont diverses.

D'une part, dans l'opposition, des groupes violents, des *guarimberos*, sont animés dans certains cas d'une revanche sociale envers de simples militants chavistes, et bénéficient d'une certaine bienveillance des dirigeants de l'opposition conservatrice. Le 27 juin, un hélicoptère volé à la police a attaqué à la grenade des institutions gouvernementales. D'autre part, des collectifs armés soutenant le gouvernement, des *colectivos*, empêchent parfois physiquement des manifestations pacifiques de se tenir. Le 5 juillet, certains d'entre eux ont attaqué l'Assemblée nationale, séquestrant les députés et les salariés sur place durant 9 heures avec une relative complaisance du gouvernement.

### Un ordre de plus en plus répressif

L'armée et la police maintiennent un ordre de plus en plus répressif. Dans le cadre du plan Zamora, les manifestants arrêtés sont déferés devant les tribunaux militaires. Par exemple, le 2 juillet, 27 étudiants



Le 10 juillet dans les rues de Caracas. DR

de l'UPEL-Maracay ont été arrêtés à l'intérieur de leur université et sont actuellement pour la plupart d'entre eux emprisonnés à l'autre extrémité du pays. Dans une volonté d'apaisement, Leopoldo López, leader de la tendance la plus intransigeante de l'opposition, a été libéré de prison le 8 juillet et assigné à résidence. Nicolás Maduro a tenté de reprendre l'initiative en convoquant une Assemblée constituante avec un mode de scrutin favorisant le gouvernement, avec une très forte sur-représentation des zones rurales notamment. L'opposition a annoncé

qu'elle refuserait de participer à un tel scrutin, prévu le 30 juillet. Les militants révolutionnaires sont divisés à l'égard de cette initiative. Les unes dont Marea socialista, le Parti Socialisme et Liberté (PSL) ou la Ligue des travailleurs pour le socialisme (LTS), dénoncent une proposition d'un gouvernement autoritaire pour se maintenir au pouvoir coûte que coûte en dépit d'une impopularité croissante. Les autres tels le Parti communiste du Venezuela (PCV) ou l'organisation Luchas pense qu'elle pourrait être l'opportunité de bloquer l'offensive

de la droite et d'approfondir le processus de changement.

### « Consultation populaire » ?

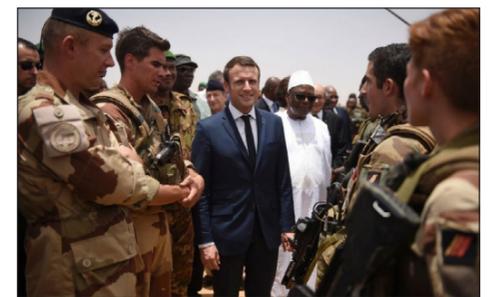
Contre cette initiative, la coalition d'opposition de droite, la Mesa de Unidad democrática (MUD) a convoqué, le 16 juillet, une « consultation populaire » sans la coopération des instances électorales, invitant les Vénézuéliens à se prononcer sur trois questions: le rejet de la Constituante, l'appel aux forces armées à soutenir l'Assemblée nationale et l'approbation de plusieurs de leurs revendications telles que la réalisation d'élections générales et la formation d'un gouvernement d'unité nationale. La MUD a revendiqué plus de sept millions de participants, soit un peu plus d'un tiers du corps électoral, parvenant à mobiliser même dans les quartiers populaires. Toutefois, la MUD ne constitue évidemment pas une perspective politique progressiste. Les classes populaires vénézuéliennes n'ont rien à gagner dans cette polarisation réactionnaire. Nous sommes solidaires de toutes celles et tous ceux qui essaient dans le pays de croire encore à une perspective de redistribution des richesses par l'auto-organisation de la population.

Pedro Huarcaya

## AFRIQUE Salauds de pauvres!

Pour Sarkozy, c'était l'homme africain qui n'est pas rentré dans l'histoire... Pour Macron, c'est la femme africaine qui fait trop d'enfants. Que leur source soit Hegel ou Malthus, le but reste le même: prouver que, si l'Afrique reste le continent le plus pauvre de la planète, la faute en revient aux AfricainEs... surtout aux plus démunis.

Dans ses propos au G20 de Hambourg, Macron cite comme problème récurrent en Afrique les États faillis et les transitions démocratiques difficiles. Mais il préfère s'appesantir sur le taux de fécondité des femmes africaines, exonérant les responsabilités des pays riches, notamment la France particulièrement engagée dans le soutien aux dictateurs.



Macron et les soldats français au Sahel, le vrai visage de sa politique africaine. DR

### Développer le sous-développement

Si l'Afrique est au bord du chemin, c'est avant tout la conséquence des siècles d'esclavagisme, puis de colonialisme, qui ont décimé des millions de personnes, cassé le développement économique, déstructuré les sociétés et assigné le continent, dans la division internationale du travail, au rôle de simple pourvoyeur de matières premières pour les multinationales.

À cette politique néfaste s'ajoute la mise en place des « accords de partenariat économique » entre l'Europe et les différentes régions d'Afrique. Ces accords visent à libéraliser le marché au plus grand profit des industries européennes en détruisant le faible tissu industriel et commercial des pays africains. Une politique pilotée depuis des années par Bercy, y compris quand Macron était ministre, tout comme celui-ci s'est abstenu d'apporter une aide contre l'évasion fiscale des multinationales qui coûte chaque année à l'Afrique 11 milliards de dollars<sup>1</sup>.

### Jeunisme et vieilles idées réactionnaires

Certes, on n'attendait pas de Macron qu'il suive l'idée de Marx sur le lien entre mode de production et niveau de reproduction – « en régime de production capitaliste, la misère fait naître du monde »<sup>2</sup> – mais au moins, quand on se dit progressiste, qu'il se réfère à la pensée de Condorcet. D'autant qu'elle s'est vérifiée aux plans historique et géographique: la baisse de la courbe démographique est liée à l'amélioration du niveau de vie des populations. « Quand des pays ont encore aujourd'hui sept à huit enfants par femme, vous pouvez décider d'y dépenser des milliards d'euros, vous ne stabiliserez rien. » La déclaration de Macron fait écho à Malthus, pasteur et économiste anglais du 18<sup>e</sup> siècle qui a défendu et théorisé la nécessité de supprimer toutes les aides sociales aux pauvres pour les décourager de se reproduire: « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille n'a pas le moyen de le nourrir ou si la société n'a pas besoin de son travail, cet homme, dis-je, n'a pas le moindre droit à réclamer une portion quelconque de nourriture, il est réellement de trop sur la terre. »<sup>3</sup> Après sa « bonne blague » sur les Comoriens, voilà ses « pertinentes » réflexions sur la démographie africaine. Macron reste en phase avec son credo: de vieilles idées réactionnaires enrobées d'un jeunisme dans lequel se pavane une classe politique discréditée en mal de recyclage.

### Paul Martial

1 – <https://www.monde-economique.ch/fr/posts/view/l-evasion-fiscale-des-multinationales-prive-l-afrique-de-11-milliards-chaque-année-selon-oxfam>

2 – Karl Marx, *Le Capital*, livre 3, chapitre 13

3 – Thomas Robert Malthus, *Essai sur les principes de population*, première édition

## POLITIQUE(S) DES CAMPS

Dispositif de confinement, le camp est une réalité à la fois ordinaire et hors du commun dans l'imaginaire politique contemporain...

Ordinaire parce que le camp – qu'il ait pour nom « camp de réfugiés », « zone de transit », « centre de rétention », « jungle », etc. – fait désormais partie du paysage (médiatico-politique et urbain) ; hors du commun car le camp, territoire en marge des États auquel les États refusent le statut de territoire, enferme des populations dans une radicale extériorité au monde, puisqu'interditEs de circuler, de travailler ou de s'installer.

### L'«encampement du monde»

Produit d'un système capitaliste globalisé et de plus en plus instable qui, aux sources traditionnelles de déplacement forcé et d'expulsions (guerres et misère), a ajouté le basculement climatique, ces individus traités comme surnuméraires se comptent aujourd'hui par millions (plus de 12 millions à l'échelle mondiale selon les estimations courantes). Ils vivent dans des conditions très variables, où la privation et la réclusion sont généralisées mais à des degrés inégaux, dans des lieux qui peuvent être éminemment provisoires et menacés chaque jour d'opérations de police destructrices, ou, au contraire, s'inscrire dans le temps long et voir plusieurs générations se succéder (comme c'est le cas des camps palestiniens). La multiplication des camps à travers le monde a amené l'anthropologue Michel Agier à parler d'«*encampement du monde*»<sup>1</sup>, pour désigner non simplement un ensemble disparate de lieux sous la tutelle d'institutions diverses (ONU, États nationaux) ou de bureaucraties humanitaires, mais une *logique politique* de contrôle

et d'enfermement dont la généralisation et la banalisation sont manifestes, en Europe et ailleurs. À ce titre, le camp constitue non pas une survivance honteuse des horreurs du 20<sup>e</sup> siècle, un espace d'exception en voie de normalisation ou un îlot répressif dans un océan de liberté, mais un laboratoire et une anticipation d'un monde à venir. En effet, le caractère de plus en plus chaotique des rapports entre États, les guerres par procuration menées ici et là par les impérialismes concurrents pour l'appropriation des ressources et la conquête de positions stratégiques, la crise structurelle du capitalisme ainsi que la destruction en cours de l'environnement (donc des conditions de vie et de travail de centaines de millions d'individus), ont toutes les chances d'accroître les déplacements forcés. Sans victoires décisives d'une politique d'émancipation, cela amènera inévitablement les États et les institutions internationales à recourir de plus en plus à la logique du camp pour gérer ceux et celles qui, du point de vue du système, ne représentent jamais que des « dommages collatéraux ».

### De la survie à la résistance

Les camps ne sont pas le simple réceptacle passif de populations en déshérence. Ils ne sont pas l'espace sans règles ni solidarités qu'imaginent volontiers des décideurs soucieux d'imposer ce qu'ils nomment « l'ordre », c'est-à-dire *leur* ordre ; ils ne sont pas non plus le lieu parfois rêvé par les militantEs, où s'aboliraient enfin les frontières et où les damnésEs de la terre n'auraient d'autre objectif que de s'organiser et de lutter collectivement pour un autre monde. Les camps sont

d'abord des territoires concrets que des individus, aux trajectoires complexes et heurtées, cherchent à habiter *malgré tout* : malgré le provisoire et la répression, malgré la réclusion et le contrôle.

Dans ces espaces se constituent avec les moyens du bord des communautés de survie qui se muent, presque toujours, en communautés de résistance – d'une résistance souvent invisible (parce qu'occultée par les « grands » médias), difficile (car dictée par les conditions de vie déshumanisantes qui leur sont imposées), mais opiniâtre, obstinément tendue vers des revendications fondamentales et des objectifs vitaux : rejoindre des membres de sa famille, retourner (enfin) dans le pays dont on est exilé, travailler dans des conditions décentes, ne plus être soumis à la surveillance étroite d'une administration tatillonne ou à la menace permanente d'une police brutale, mener une vie digne.

S'installant dans les interstices d'un système économique et politique en pleine décomposition, ce monde de camps est aussi le nôtre, même malgré nous, car c'est au nom de « notre sécurité » et en défense de « nos territoires », que l'on enferme et contrôle une population constituée comme *indésirable* par le fait même de l'« encampement ». C'est donc aussi à nous, en construisant des liens étroits avec ceux et celles qui habitent les camps, de contester, non les conditions qui leur sont faites dans ces espaces, mais la logique même du camp – en lui opposant celle de la solidarité.

Ugo Palheta

1 – M. Agier (dir.), *Un monde de camps*, Paris, La Découverte, 2014.



Les déplacements de population et la situation des migrantEs qui, en Occident, sont une question essentielle pour les militantEs internationaux. Nous avons souvent eu l'occasion d'évoquer dans ces colonnes le développement des milliers de morts en Méditerranée, ainsi que la lamentable position des migrantEs. Ce dossier se propose de prolonger la réflexion en s'intéressant aux logiques politiques et économiques à l'œuvre dans la construction d'un monde de front

## SURVEILLANCE DES FRONTIÈRES, GESTION DES CAMPS : L'ODIEUX

Les « passeurs » de migrantEs sont régulièrement – et à juste titre – accusés de tirer profit de la détresse de populations fuyant la guerre et la misère. On entend en revanche moins parler de ces entreprises qui, en toute légalité, dégagent des bénéfices considérables grâce à ce qu'il est désormais convenu d'appeler le *business des frontières et des camps*.

Le 12 janvier 2017, nombre de téléspectateurEs d'« Envoyé spécial » découvraient, à l'occasion de la diffusion d'un reportage intitulé « *Qui veut gagner des migrants ?* », un étrange personnage : Bert Karlsson. Ancien responsable d'un parti d'extrême droite, cet entrepreneur est devenu au cours des dernières années le leader incontesté du « marché » des camps de migrantEs en Suède. Un business très lucratif et en développement : l'entreprise de Bert Karlsson, qui gérait en 2017 plus d'une cinquantaine de camps, a vu son chiffre d'affaires multiplié par 20 depuis 2013, pour atteindre 100 millions d'euros. Pari réussi pour celui qui déclarait en 2013 vouloir « faire de l'Ikea pour demandeurs d'asile ».

### Le florissant « marché du migrant »

Bert Karlsson a répondu à un « appel d'offres » du gouvernement, destiné à confier au secteur privé l'hébergement des demandeurEs d'asile. Un cas qui est loin d'être

isolé. On trouve des dizaines d'exemples de ces spécialistes du « marché du migrant » en Suède, en Grande-Bretagne, en Italie... ou en France. Au cours du même reportage, on avait ainsi pu faire la connaissance d'Antoine Houdebine, directeur commercial de l'entreprise Logistic Solutions, qui a remporté le marché de la production et de l'installation des containers destinés à loger les migrantEs du camp de Calais. Questionné sur les éventuels problèmes de morale qui se poseraient à celui qui tire profit de la détresse des migrantEs, Antoine Houdebine ne faisait pas dans la poésie : « *Le marché du migrant c'est une production comme une autre, elle est spécifique mais elle est comme les autres.* »

« *Le marché du migrant* » : l'absence de scrupules de certains capitalistes a le mérite de nommer une réalité peu connue et que d'aucuns voudraient continuer à dissimuler. Une réalité pourtant dénoncée depuis de nombreuses années par des militantEs et des chercheurEs, par exemple au sein du réseau

Migreurop, auteur en juillet 2016 d'un rapport au titre explicite : « *La détention des migrants dans l'Union européenne : un business florissant* ». Nombreux exemples à l'appui, on découvre l'envers du décor de ce business : « *Il y a toujours lieu de s'inquiéter lorsqu'un État décide d'impliquer un acteur à but lucratif dans la gestion de structures telles que les centres de détention de migrants [...]. La gestion privatisée de ces lieux va mécaniquement mettre l'accent sur les bénéfices des entreprises, qui capitalisent sur le non-respect des droits des détenus, mais aussi des travailleurs qu'elles emploient. C'est inévitable, c'est la nature même du business.* »

### Un marché de 25 milliards de dollars

Dans un article publié en mai dernier dans le *Monde diplomatique* (« les Réfugiés, une bonne affaire ») Nicolas Autheman révèle que le volume annuel de ce business dépasse désormais, à l'échelle mondiale, les 25 milliards de dollars. Conséquence : « *Cabinet d'audit,*

vendeur de cartes de paiement ou géant de l'ameublement : sitôt qu'un camp ouvre, des entreprises se précipitent ». Ces entreprises ne se singularisent évidemment pas par leur altruisme ou leur empathie à l'égard des migrantEs : baisse des coûts et donc dégradation des conditions d'accueil (restauration, structures sanitaires, etc.) et des conditions de travail des personnels ; migrantEs employéEs, dans certains camps en Grande-Bretagne, pour des tâches liées au fonctionnement quotidien (ménage, cuisine, etc.), avec des salaires largement inférieurs aux normes nationales ; monopole sur certains services indispensables (comme les communications téléphoniques) facturés à des tarifs anormalement élevés, etc.

Dans la lutte sans merci que se livrent les entreprises, souvent multinationales, pour avoir accès à la manne du « marché du migrant », les groupes français ne sont pas en reste, avec notamment l'entreprise GEPSA (Gestion Établissements Pénitentiers Services Auxiliaires), filiale de Cofely, elle-même filiale d'Engie (ex-GDF-Suez). Comme l'explique le rapport de Migreurop : « *En partenariat avec l'association culturelle italienne Acuarinto, [GEPSA] s'est progressivement implantée sur le marché italien de la rétention. En décembre 2012, le groupement d'entreprises GEPSA-Acuarinto a*

obtenu la gestion du CIE [Centre d'identification et d'expulsion] de Rome contre une indemnité journalière de 28,80 € alors que la coopérative Auxilium demandait auparavant 41 €. Deux ans plus tard, elle s'est imposée dans les CIE de Turin et de Milan avec des tarifs de 20 à 30 % inférieurs à ceux proposés jusqu'alors par la Croix-Rouge. L'implantation de GEPSA dans les centres de détention de migrants italiens marque l'entrée en force des multinationales sur le marché de la rétention, et l'émergence d'une approche de type plus industrielle de la gestion des CIE italiens. » Voilà qui donne envie de crier « Vive la France ».

### Les frontières : l'autre business

Autre business juteux, et pas des moindres : le contrôle des frontières. La juriste Claire Rodier, auteure dès 2012 d'un ouvrage de référence sur la question (*Xénophobie business : à quoi servent les contrôles migratoires ?*), évoque cet autre marché dans un article publié en 2014 (« le Business de la migration ») : « *On pense aux profits tirés du développement de la technologie sécuritaire dans le secteur de la surveillance des frontières, mais aussi de tout ce qui ressort dans les pays d'immigration des législations sur l'accueil, l'hébergement, la détention et l'expulsion des étrangers et des*

étrangers. Dans les deux cas, les bénéficiaires de cette manne sont à titre principal des entreprises privées : industries d'armement et aéronautique, sociétés d'assurance, sociétés de sécurité, prestataires privés pour la gestion des visas, ainsi qu'une kyrielle d'opérateurs impliqués dans l'application des politiques migratoires et d'asile. » Les sommes en jeu sont là aussi colossales : le marché de la sécurité des frontières en Europe équivalait à 15 milliards d'euros en 2015 et devrait, selon certaines estimations, atteindre plus de 29 milliards d'euros par an en 2022. Un marché dont profitent des multinationales comme G4S, Thales, Finmeccanica ou Siemens, et dont la privatisation est assumée par les plus hautes instances européennes, à l'image de l'ex-commissaire européen chargé de la Justice et des Affaires intérieures, Franco Frattini, qui déclarait en 2007 : « *la sécurité n'est plus un monopole des administrations, mais un bien commun, dont la responsabilité et la mise en place doivent être partagées entre le public et le privé* » (cité par Claire Rodier). Le business de la frontière est tout aussi lucratif que celui des camps, et génère des profits considérables pour des entreprises qui proposent toujours davantage de technologies, notamment dans le domaine de

**ÉCONOMIQUES****UNDE  
ÉRÉS  
APS**

tentent de se réfugier dans les pays  
nationalistes et antiracistes. Nous  
développement de l'Europe forteresse,  
politique de la France à l'égard des  
plus globalement aux logiques  
frontières et de camps.

«Le passeport est la partie la plus noble de l'homme. D'ailleurs un passeport ne se fabrique pas aussi simplement qu'un homme. On peut faire un homme n'importe où, le plus étourdiment du monde et sans motif raisonnable; un passeport, jamais. Aussi reconnaît-on la valeur d'un bon passeport, tandis que la valeur d'un homme, si grande qu'elle soit, n'est pas forcément reconnue. (...) Supposons que vous et moi nous nous baladons sans une pièce attestant qui nous sommes le jour ou l'on viendrait nous déporter, impossible de nous trouver – ce serait l'anarchie...»

BERTOLT BRECHT, *Dialogues d'exilés*,  
L'Arche, 1965, p. 9-11.



## BUSINESS DE LA MIGRATION

la surveillance (drones, caméras thermiques, détecteurs de mouvement, etc.), dont le développement contraint les migrantEs à prendre toujours plus de risques pour essayer d'atteindre leur destination. L'«encampement du monde» ne repose pas seulement sur des logiques politiques, mais aussi économiques : la liberté de circulation et d'installation représenterait un énorme manque à gagner pour ces

multinationales qui, pour s'assurer de la continuité de ce «marché d'avenir», selon les termes de Bert Karlsson, exercent une intense activité de lobbying auprès des autorités nationales et européennes. Et alors même que les acteurs privés comme les décideurs publics savent que rien n'empêchera jamais les migrantEs de fuir la misère et de trouver les moyens de contourner les dispositifs de

surveillance et d'enfermement, ces logiques demeurent. Ainsi que le résume Claire Rodier : «On ne peut s'empêcher de penser que les murs, les grillages, les radars, et maintenant les drones dont se couvrent les frontières servent moins à empêcher les gens de passer qu'à générer des profits de tous ordres : financiers, mais aussi idéologiques et politiques.»  
**Julien Salingue**

### LE BUSINESS DES CAMPS DE MIGRANTS



## « LES ASSOCIATIONS, ALORS QU'ELLES CONTESTENT LES POLITIQUES MIGRATOIRES, EN DEVIENNENT PARFOIS DES OPÉRATEURS »

**Entretien.** **Mathilde Pette** est sociologue et travaille notamment sur l'engagement militant en faveur des étrangerEs. Nous avons décidé de l'interviewer à propos du militantisme associatif en faveur des migrantEs et de ses récentes évolutions. Mathilde Pette sera présente à l'Université d'été du NPA, fin août à Port-Leucate.

**Quelles conséquences a eu l'évolution des politiques migratoires sur les rapports entre l'État et les associations ? En quoi cela a-t-il transformé les pratiques militantes ?**

On peut penser les rapports entre l'État et les associations sous plusieurs angles. D'abord, les modes d'action mis en place par les militantEs varient selon les décisions politiques. Un exemple : au début des années 1970, face aux premières mesures de fermeture des frontières, les militantEs s'organisent pour riposter. C'est le tournant de la défense, le droit devient progressivement une arme pour les militantEs, des juristes s'investissent, etc. Les circulaires Marcellin-Fontanet datent de 1972, le Gisti est fondé la même année. À partir de cette date, on observe une juridicisation croissante des pratiques militantes. C'est aussi le cadre même de l'action associative qui est délimité par les politiques migratoires. Des lieux et dispositifs de politique publique sont en partie ou intégralement gérés par des associations : on peut penser aux CRA (Centre sde rétention administrative), aux CADA (Centres d'accueil pour demandeurs d'asile), aux centres d'accueil successifs mis en place à Calais ou aux CAO (Centres d'accueil et d'orientation) plus récemment. Le choix des associations se faisant notamment par le biais d'appels d'offres, l'État choisit ses partenaires. De manière plus pernicieuse, il arrive que les militantEs se retrouvent à assurer des tâches qu'ils/elles dénoncent par ailleurs.

Ainsi, quand des militantEs participent dans une préfecture à une commission de réexamen de situations d'étrangers sans papiers, ils/elles constituent des dossiers, choisissent des pièces justificatives, etc. Et comme le nombre de dossiers pouvant être présentés chaque mois est limité, ils/elles se retrouvent à choisir parmi les situations individuelles. Ils/elles opèrent donc un tri, alors même qu'une partie d'entre eux et elles revendiquent une régularisation de touTEs les sans-papiers ! Sur quels critères le choix se fait-il ? Essentiellement en fonction des résultats obtenus durant les mois précédents, donc sur des critères définis par l'État.

Les associations, alors même qu'elles contestent les politiques migratoires, en deviennent parfois des opérateurs. Et les représentants de l'État le savent bien, ils en usent et délèguent de manière croissante au secteur associatif, en partie par l'octroi de subventions. J'y vois un double intérêt pour l'État : tout en définissant les règles du jeu, il contient d'une part la conflictualité sociale et, d'autre part, peut fonctionner à moindre



coût. Un phénomène qui n'est évidemment pas spécifique à ce secteur d'intervention...

**Tu parles d'une « impasse humanitaire » dans un de tes articles, que veux-tu dire par là ?**

Je parle d'« impasse humanitaire » au sujet des associations qui interviennent auprès des populations migrantes présentes notamment à proximité de Calais, et qui cherchent à rejoindre l'Angleterre. On parle souvent du Calaisis comme d'un cul-de-sac. La situation frontalière y est assez contre-intuitive. Quand on parle de Frontex et de la gestion des frontières externes de l'Union européenne, on pense aux populations que l'on empêche d'entrer dans l'espace Schengen. À Calais, c'est l'inverse puisque les autorités françaises et britanniques œuvrent ensemble pour les empêcher d'en sortir ! La gestion de la frontière se fait sur le territoire français et le nord de la France devient en quelque sorte une zone d'attente à ciel ouvert pour les exiléEs, une zone de stockage.

Cette image de l'« impasse » fonctionne également si on pense aux associations. Quand on observe le travail réalisé par les militantEs, on se rend compte que l'aide humanitaire y est prépondérante : construire et réparer des abris, préparer des repas, soigner, permettre l'accès à de l'eau potable, distribuer des vêtements, des chaussures, des couvertures, etc. Non seulement l'État est largement absent de ces missions mais une partie du travail réalisé par les militantEs est régulièrement mise à mal par les forces de l'ordre. À chaque fois qu'un campement est détruit, qu'un squat est expulsé ou que les affaires personnelles de migrantEs sont détruites ou jetées, il faut tout recommencer... En ce sens, les formes du militantisme sont bien façonnées par les politiques migratoires et par les choix politiques. À Calais, l'absence de prise en charge réelle des besoins des migrantEs par les autorités françaises est flagrante et ce sont les militantEs qui pallient ces manquements. La situation avait quelque peu évolué en 2015-2016, pendant cette période labellisée « crise migratoire internationale »,

quand plusieurs dispositifs avaient été mis en place par les autorités. Mais désormais, après le démantèlement de la « Jungle » à l'automne 2016, on est revenu à une situation très proche de ce que l'on connaissait avant.

**D'après tes enquêtes et ton expérience militante, notamment à Calais, comment pourrait-on sortir de cette impasse ?**

Ce serait facile de répondre à cette question en égrainant les revendications politiques : la création de centres d'accueil publics et pérennes libres d'accès sans système d'identification des migrantEs, des centres non mixtes pour les femmes avec ou sans enfants, des procédures de demandes d'asile plus rapides, l'arrêt des violences policières à l'égard des migrantEs, la fermeture des centres de rétention administrative, la libre circulation, etc. Toutes ces revendications sont justes et sensées. Mais je pense que la question est plus profonde. Une question que se posent tant de militantEs engagéEs sur le terrain... Un dilemme d'une certaine manière : quel équilibre trouver entre, d'une part, le quotidien de la situation de terrain et la rencontre avec les migrantEs et, d'autre part, la stratégie politique, les convictions et les rapports de forces que l'on cherche à établir avec les autorités ?

C'est le même type de dilemme face auquel se retrouvent les militantEs qui siègent dans la commission préfectorale de réexamen de situation d'étrangerEs sans papiers évoqués plus haut. Face au faible nombre de régularisations, on me demande souvent ce qui maintient les militantEs associatifs dans le dispositif. Pourquoi continuent-ils/elles à travailler tant pour obtenir si peu alors même que cela va à l'encontre de leurs convictions ? Parce que, même en faible nombre, ce sont toujours quelques régularisations obtenues. Mieux que rien. Obtiendraient-ils/elles plus en établissant un rapport conflictuel avec la préfecture ? Personne ne le sait.

Il y a quelque chose de l'ordre de l'écosystème de la cause des migrantEs : les militantEs engagés dans l'aide humanitaire tiennent aussi car des répertoires d'actions – plus contestataires, plus revendicatifs – sont mobilisés par d'autres. Et inversement, cette action protestataire est possible sur le terrain, car d'autres assurent les aspects pratiques et concrets. Dit autrement, les modes d'action se complètent et les militantEs circulent parfois entre les deux. Un équilibre délicat à trouver et une question difficile à résoudre, que ce soit individuellement ou collectivement.

**Propos recueillis pas Ugo Palheta**

## COMPTE PÉNIBILITÉ

### Une pénibilité moindre... pour les patrons

Si un seul critère suffisait pour évaluer la réforme du « compte pénibilité », rebaptisé mensongèrement « compte prévention », la satisfaction du Medef permet de la caractériser comme répondant à l'essentiel des exigences du patronat.

La « grande » contrepartie justifiant l'acceptation par la CFDT de la réforme des retraites de 2013 se réduit, depuis sa création en 2014, à une peau de chagrin sous la pression du patronat. Le dispositif doit permettre aux salariéEs du privé occupant un poste pénible de cumuler des points afin de partir plus tôt à la retraite, se former ou travailler à temps partiel sans perte de salaire.

#### Travail à risques

Selon les chiffres officiels (DARES <sup>1</sup>), plus de huit millions de salariéEs, soit près de 40%, sont exposés à au moins un facteur de pénibilité, et 10% à trois facteurs. 66% dans la construction, 56% dans l'industrie et 52% dans l'agriculture et dans le secteur de l'eau et de la gestion des déchets. Les ouvrierEs sont les plus exposés, à 70%.

Les contraintes physiques concernent 43% des ouvrierEs, notamment les moins qualifiés, et 26% des salariéEs du commerce. 48% des ouvrierEs sont exposés à un environnement physique agressif : produits chimiques, travail en températures extrêmes, bruit, etc. Les formes de travail atypiques (nuit, en équipes alternantes, répétitif, etc.) touchent 34% des ouvrierEs qualifiés, 25% des ouvrierEs non qualifiés et des employéEs du commerce. Plus d'un tiers des salariéEs de la construction subissent au moins deux heures par semaine des vibrations mécaniques et des bruits nocifs. Les agents chimiques touchent spécifiquement les salariéEs de la construction (37%) et de l'industrie (27%).

Moins présente dans les grands établissements, la pénibilité touche davantage les moins de 25 ans. Les intérimaires et les « apprentis et stagiaires » sont les plus exposés à des facteurs de pénibilité, avec des taux respectifs de 62% et 53%.

#### Prise en compte a minima

Le gouvernement n'a retenu que six critères pour le compte prévention : le travail de nuit, répétitif, en horaires alternants, en milieu hyperbare, le bruit, les températures extrêmes. Quatre critères sont pris en compte seulement quand « une maladie professionnelle a été reconnue » et quand « le taux d'incapacité permanente excède 10% ». Il s'agit de la manutention de charges lourdes, des postures pénibles, des vibrations mécaniques, et des risques chimiques. De plus, le gouvernement propose de modifier le mode de financement du dispositif : les cotisations spécifiques instituées lors de la création du compte pénibilité seraient supprimées et remplacées par un financement par la branche accidents du travail et maladies professionnelles de la Sécurité sociale. Une branche qui n'est bénéficiaire que « grâce » à la sous-déclaration massive des accidents et maladies professionnels. Tout bénéf pour le patronat !

Robert Pelletier

1 - <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-095.pdf>

## GM&S LA SOUTERRAINE (23)

### Les travailleurs bloquent un site de PSA

Mercredi 5 et jeudi 6 juillet, les travailleurs de GM&S de La Souveraine sont allés bloquer un site de production de Peugeot, une fonderie à Sept-Fons, dans l'Allier...

À pied d'œuvre dès 6 heures du matin, plus d'une centaine de salariéEs bloquaient les entrées de l'usine pour empêcher toute livraison de pièces vers les usines d'assemblage du groupe PSA. Un geste qui traduit bien le désarroi du personnel de GM&S après la liquidation judiciaire prononcée le 30 juin, et la poursuite de l'activité entre les mains du seul repreneur GMD avec seulement 120 personnes sur 277...

Le blocage ne s'est pas passé sans problème : ni avec des

chauffeurs routiers qui ne comprenaient pas ce qui se passait ni avec le gouvernement qui demandait le jour même la levée des barrages, et encore moins avec PSA qui a diligemment un hélicoptère pour effectuer des navettes afin de récupérer les pièces dans l'enceinte de l'usine. Finalement, à l'issue de nombreuses tractations, les salariéEs de GM&S ont décidé le lendemain soir de lever le blocage avec l'assurance d'une réunion mardi 11 juillet à Bercy avec l'ensemble des acteurs du dossier sur les points qu'ils

veulent voir aboutir, à savoir essentiellement le nombre de salariéEs repris (180 au lieu de 120) et des primes de départ « supra-légales ».

#### Aller au bout du mouvement...

Mais la réunion à Bercy n'a donné aucun signe positif. Si les salariéEs ont eu l'assurance de voir leurs salaires payés jusqu'au 31 août, le gouvernement, les constructeurs et le repreneur GMD campent sur leurs positions : pas de salariéEs repris en plus des 120, et pas de primes « supra-légales ». Ils ont obtenu aussi du gouvernement une enveloppe plus conséquente sur les mesures « d'accompagnement et de formation », mais comme le disent les salariéEs, « ici, un

chômeur formé restera toujours un chômeur ! »

Bon nombre de travailleurs de GM&S ont conscience que tout est dit et que le rapport de forces n'est pas pour l'instant en leur faveur. Malgré tout, ils savent que c'est le combat qu'ils mènent depuis huit mois et le soutien populaire acquis à leur lutte qui a permis d'éviter la fermeture pure et simple de l'entreprise dès décembre 2016. Et s'il règne une certaine lassitude, beaucoup pensent qu'il faut aller au bout du mouvement. En témoigne la dernière assemblée générale qui, si elle entérine la reprise par GMD, n'en a pas moins décidé de remettre la pression par une nouvelle action le mardi 18 juillet. Ce n'est pas fini...

Correspondant

## LICENCIEMENTS À GENERAL ELECTRIC GRENOBLE

### « Un gâchis humain, intellectuel, technique et écologique »

**Entretien.** Antoine Brescia travaille depuis 39 ans chez GE (General Electric, ex-Alstom Hydro, ex-Neyrpic) à Grenoble. Sur les 800 salariéEs du site, 345 suppressions de postes sont annoncées, auxquelles il faut en ajouter 234 à Bilbao et en Suisse. Il travaille dans un service de 13 personnes qui réalisent les notices de montage des turbines, un service supprimé.



Le 7 juillet, rassemblement des salariéEs à l'occasion de la tenue d'un comité d'entreprise exceptionnel. DR

#### Peux-tu situer votre bataille actuelle dans l'histoire de l'entreprise ?

Depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, l'entreprise conçoit, fabrique et installe des machines capables de fournir de l'électricité domestique, ainsi qu'aux différentes industries régionales. Elle développe aussi des technologies liées aux conduites forcées, aux vannes, au pétrole et au nucléaire. Après la Seconde Guerre mondiale, Neyrpic est un leader mondial dans son domaine avec 2800 salariéEs à la fin des années 1970. Il y a un savoir-faire extraordinaire reconnu mondialement. La CGT et le PCF sont très présents et mènent des luttes ouvrières remarquables. Mais au milieu des années 1980, les actionnaires d'Alstom, devenu majoritaires, prennent le pas sur les patrons « techniciens ». Depuis, c'est la rentabilité qui importe. Une partie de la production est délocalisée vers le Brésil, la Chine, puis l'Inde. Début 1990, il ne reste plus que 600 salariéEs à Grenoble, et en 1996, la direction annonce une nouvelle délocalisation vers l'Inde et l'externalisation de la production, avec 120 licenciements. Il y a une grosse mobilisation intersyndicale réunissant CGT, CFDT et CFE-CGC, avec 90% du personnel et séquestration des patrons. En août, c'est la victoire avec seulement une vingtaine de licenciements secs. Dans les années 2000, le site réembauche et repasse à 800 salariéEs, mais il ne reste que 60 ouvriers. En 2014, c'est par la presse que les salariéEs apprennent que leur entreprise est vendue à GE dans la foulée d'une grosse affaire de corruption (les États-Unis réclament 772 millions d'euros à Alstom).

Macron, alors ministre de l'Économie, a donné son feu vert. C'est la surprise car GE s'est désengagé de l'hydraulique, ainsi que l'inquiétude car Jérôme Péresse est à la tête de General Electric Renewable Energy pour y mener une série de réorganisations qui se soldera par des centaines de licenciements en France et dans le monde.

#### Quelles sont les conséquences de ces choix stratégiques et techniques ?

Les réorganisations successives ont désorienté les salariéEs, les nouveaux logiciels imposés n'étaient pas adaptés aux spécificités de la boîte, le savoir-faire disparaissait... La non-qualité des pièces produites en Inde et en Chine a eu de graves conséquences. Les calculs de rentabilité sont fondés sur les coûts de fabrication indiens et chinois. Or les pièces doivent être refaites et parfois rapatriées dans notre usine. Les directions successives n'ont cessé de nous dire que l'on est trop cher. Mais il faut comparer ce qui est comparable. Nous sommes pour l'autonomie énergétique des pays

« émergent », mais il faut aussi leur donner la sécurité sociale, la retraite, la sécurité sur les postes de travail et les chantiers, les formations aux métiers, l'éducation, etc. comme ici. Je l'ai dit plusieurs fois à nos dirigeants : « Selon votre logique, si vous voulez que l'on soit rentable, il faut diviser nos salaires par dix ! »

En avril, le CHSCT a déclenché une enquête dans le secteur des approvisionnements où les burn-out et l'absentéisme ont augmenté. Les gens sont en souffrance, surtout le personnel féminin.

#### Et qu'en est-il du plan de restructuration annoncé début juillet ?

Ils ont annoncé 345 suppressions de postes avec la fermeture de la grosse production et du service méthodes de la mise en service qui partirait en Inde. Nous estimons que, si le plan de licenciement est mis en œuvre, l'entreprise aura une taille qui ne sera plus viable et que dans 2 à 3 ans elle aura disparu, à Grenoble mais aussi à Belfort, Bilbao, Birr...

#### Est-ce que tu vois une alternative en termes d'avenir pour cette entreprise ?

Oui, mais si volonté politique il y a. Pour moi, notre entreprise devrait faire partie du secteur public de l'énergie. En France, nos principaux clients sont EDF, la SNCF et la CNR

(Compagnie nationale du Rhône). De plus, l'État, par la gestion de 30% des actions de Bouygues, a encore son mot à dire.

Dans le contexte actuel de réchauffement de la planète, nous pouvons mettre nos compétences à la disposition de l'avenir de l'humanité, bien entendu en abandonnant les projets pharaoniques qui ont abouti à des catastrophes comme en Chine et au Brésil. Le développement de petites et moyennes turbines ainsi que la maintenance du parc installé nous donnera un avenir s'inscrivant dans le respect de l'environnement. Mais pour cela, il faut remettre en cause la logique de rentabilité financière pour aller vers la recherche du service maximum rendu aux populations. Nous sommes vraiment un cas d'école !

#### Comment comptez-vous peser sur la situation ?

Les gens sont un peu sous le choc, même si on s'attendait bien à quelque chose ces derniers temps, mais pas de cette ampleur. La grève n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour. Mais les salariéEs soutiennent les éluEs et ils étaient environ 75% présents à l'AG du 7 juillet. On fonctionne bien en intersyndicale CGT-CFDT et CFE-CGC. Les questions écologiques parlent aux jeunes ingénieurs. Les mentalités changent, il y a une vraie conscience que c'est un enjeu de société. Pour l'instant c'est l'été, alors on fait surtout de l'information. Nous avons alerté les éluEs locaux. Le 12 septembre, on participera à la journée d'action contre la loi travail, en apportant l'exemple de notre entreprise. Ces licenciements et la fermeture de la production, c'est un gâchis humain, intellectuel, technique et écologique... C'est honteux ! On a des boulots passionnants et on a la rage. On ne va pas se laisser faire, on ne lâche rien !

Propos recueillis par Elsa Collonges

## PSA

### Pour la défense des libertés syndicales et ouvrières

Les initiatives prises par le comité national constitué à cet effet permettent aujourd'hui de nouveaux développements...

La répétition des actes répressifs dans de nombreuses usines du groupe indique bien qu'il s'agit d'une politique délibérée de la part de la direction de PSA, poisson pilote d'une offensive patronale généralisée conjuguée à la préparation des ordonnances Macron.

#### Répression dans toutes les usines

L'usine de Poissy est aujourd'hui en première ligne, avec la condamnation

inique du secrétaire du syndicat CGT Farid Borsali à six mois de prison avec sursis pour des mises en cause bidons, lors d'une mission du CHS. De plus, neuf autres militants ont été mis en garde à vue pendant 9 heures et assignés en correctionnelle, le 16 novembre, sur une fausse accusation de séquestration. Une pétition exigeant l'arrêt de la procédure de licenciement engagé contre l'un d'entre eux a recueilli plus de 1500 signatures dans l'usine. Un record !





## Les comités en action!

### Paris 18<sup>e</sup> Succès de la soirée « Quartier populaire, quartier sans frontières »!

Le collectif Zone de solidarité populaire (ZSP) du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, soutenu par le NPA, avait décidé d'organiser une soirée festive ce jeudi 13 juillet, veille du défilé militaire et jour de l'arrivée de Donald Trump scandaleusement invité par Jupiter Macron. Dans un quartier quadrillé par la police nationale et la gendarmerie, la fanfare invisible, après une déambulation dans le quartier, a rejoint le bal populaire qui a réuni plus de 250 personnes. Après de courtes prises de parole, place au rap! Plusieurs groupes étaient venus bénévolement pour enchanter cette soirée, qu'ils en soient remerciés. Mais à La Chapelle, rien n'est jamais facile, et les flics n'avaient pas envie de faire relâche. Peu sensibles à ces festivités, ils ont continué à quelques mètres du concert à pratiquer leurs contrôles au faciès, verbalisant même une participante à notre rassemblement pour « consommation de boisson alcoolisée (un demi-verre de vin) sur la voie publique »! Réunions publiques contre les ordonnances Macron, préparation de la rentrée sociale, actions de soutien aux migrantEs... Les activités du comité local du NPA ne s'interrompent pas pendant les vacances. Le collectif unitaire « Défense des droits sociaux et des libertés publiques » s'inscrivant dans la riposte à la casse du code du travail et à l'état d'urgence permanent, fort du succès rencontré par deux premières réunions publiques, a d'ores et déjà pour objectif d'intensifier son activité dès les premiers jours de septembre. On lâchera rien!

### Tarbes (65) L'opposition à Macron présente sur le passage du tour de France...



DR

## SOUSCRIPTION



## PAS DE VACANCES POUR LE SOUTIEN FINANCIER AU NPA

SOUSCRIPTION.NPA2009.ORG

*Projetez-vous: vous êtes à Port-Leucate, au village-club Rives de Corbière, entre le dimanche 27 et le mercredi 30 août...*

**P**lus précisément, après une arrivée la veille à 14 heures, un accueil sympathique par les militantEs du NPA, l'installation dans son bungalow et un premier plouf dans la mer Méditerranée, le dimanche matin commence par les mots d'accueil des « gentils organisateurs » suivis de quelques explications pour le bon déroulement des opérations. C'est alors que les problèmes commencent...

#### De bon matin

En effet, l'heure des choix arrive. Comme tous les jours à 9 heures et 14 heures, six voire sept propositions s'offrent à vous.

Ainsi ce dimanche matin, allez-vous commencer le grand cycle (sept ateliers en journée, la plénière du lundi après-midi, une soirée) consacré au centenaire de la révolution russe de 1917, avec un atelier de la commission nationale formation sur les prémices de la révolution? Daniel Tanuro va-t-il vous rendre compte de ses analyses sur le trumpisme, dans le cadre du cycle international (sept ateliers)? Allez-vous vous pencher sur les raisons et les moyens de combattre la répression, l'état d'urgence permanent, avec le comité exécutif du NPA? Que répondre à l'interrogation « Faut-il avoir peur de Big Data? » avec Hubert Krivine? Quels enjeux pour l'écosocialisme autour de la question cruciale de l'énergie nucléaire, avec la commission nationale écologie? Ou plutôt

ne faudrait-il pas parler des mouvements internationaux contre les violences faites

aux femmes, avec la commission nationale intervention féministe et ses deux invitées d'Argentine et d'Italie? Voire plutôt se pencher sur la situation préoccupante des hôpitaux, de ses personnels et patients, avec le docteur Valérie Auslender?

Affinités avec les thématiques, besoin de revoir ses connaissances, de mettre en réflexion ses propres interventions, de réfléchir à d'autres, de découvrir nos invitées... En fonction de vos critères personnels, vous pourrez – vous devrez – choisir...

#### Sous le soleil exactement

Après le repas de midi pris sous une plaisante pergola, les difficultés reviennent...

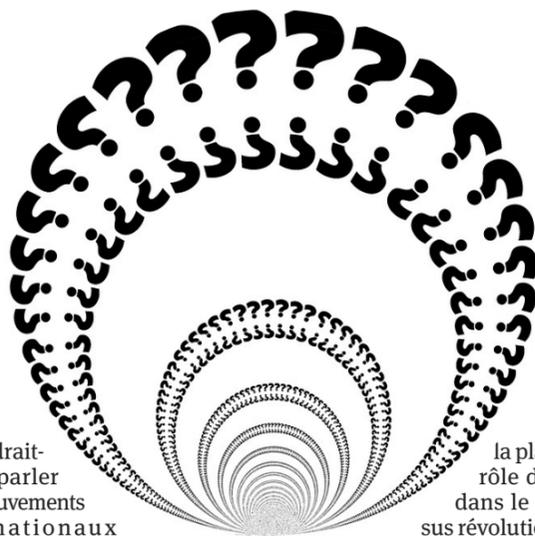
Où aller à 14 heures? Écouter l'historien Jean-Jacques Marie analyser

la place et le rôle du parti dans le processus révolutionnaire de 1917? Revenir sur la

lutte du peuple palestinien pour ses droits, 70 ans après le plan de partage de 1947, avec le journaliste Pierre Puchot? Mettre en perspective la question des États, de leur durcissement autoritaire (jusqu'où?), avec notre invité, le sociologue Alain Bihr? Avec le comité exécutif du NPA et des militantEs d'entreprise et de l'inspection du travail, débattre sur le fond de l'offensive macronienne sur le droit du travail et de comment y répondre? Se mettre au point sur la révolution anthropocène avec les invités de la commission nationale écologie, l'historien Jean-Baptiste Fressoz et Daniel Tanuro? Se pencher sur la réalité révoltante de l'univers carcéral, avec deux militants du journal *L'Envolée*? Ou se plonger dans la culture populaire des séries et

## Université d'été

# L'embaras du choix



blockbusters pour oser se poser la question : et le féminisme dans tout ça ?

Et l'après-midi n'est pas encore terminé. Pour celles et ceux qui veulent jouer les prolongations, il est possible à 17 heures de revenir sur les prestations télévisuelles de Philippe Poutou durant la campagne présidentielle avec le principal intéressé, de se lancer et de se donner les moyens de prendre la parole en public ou de rencontrer un auteurE à la librairie La Brèche, en l'occurrence Alain Bihr ce dimanche. Et pour les autres, un petit tour en terrasse, à la piscine ou sur la plage ne peut pas faire de mal...

#### AmiEs du soir, bonsoir

Enfin, grand soulagement, à la différence des autres soirées où il vous faudra – encore et toujours – choisir entre projections et rencontres, menu unique : le grand meeting de rentrée du NPA avec ses porte-paroles et invitéEs. Mais comme on aime bien les surprises, peut-être que quelques notes de musique viendront aussi égayer ce premier soir... Et soyez assuréE que de toute façon, vous trouverez bien quelqu'unE pour causer, boire un verre et/ou chanter jusqu'au bout de la nuit, bien entendu dans le respect du repos et du sommeil de chacunE... Car il faut reprendre des forces, ce n'était que le premier jour!

Alors, toujours pas inscritE ?

**Commission université d'été du NPA**

Plaquette d'inscription et module d'inscription en ligne : <https://npa2009.org/ue2017>

## Culture et politique

# La Brèche, la librairie militante!

*La librairie La Brèche se propose de mettre à la disposition de touTEs les documents écrits, parlés ou filmés contribuant aux luttes contre l'exploitation et contre toutes les oppressions, qu'elles soient générales ou spécifiques, économiques, de genre, de classe, de race et d'âge.*



DR

nous adaptons à toutes les bourses et proposons non seulement un rayon soldes mais aussi une zone de gratuits alimentée sur le modèle des « boîtes à livres ». Nous disposons également d'un rayon de livres épuisés, les « introuvables », régulièrement renouvelés.

#### Commander à La Brèche? Rien de plus simple!

Il vous suffit de nous appeler au 01 49 28 52 44 ou de nous contacter par mail à [contact@la-breche.com](mailto:contact@la-breche.com) et de nous faire parvenir la liste des livres que vous désirez commander, qu'ils soient en vente sur notre site internet ou non. Nous sommes en effet en capacité de commander l'ensemble des livres, même ceux absents de notre catalogue. Nous vous enverrons votre commande par colis où que vous soyez dans le monde, de la Kanaky à la Sibérie pour des frais quasi nuls!

Vous pouvez, bien évidemment, commander des livres en ligne sur notre site internet : <http://www.la-breche.com/catalog/> et payer par carte bancaire.

**La librairie La Brèche**

salon décolonial et à bien d'autres événements militants (dont les Journées intersyndicales femmes). Nous travaillons également avec les Instituts de travail social ou le Planning familial.

#### Pourquoi commander à La Brèche?

En tant que librairie indépendante, et militante, nous subissons une concurrence féroce de la part des grandes enseignes et sites internet,

mais nous sommes convaincuEs que notre existence permet de faire vivre un débat théorique et pratique au sein du mouvement ouvrier dans toute sa diversité. C'est pour cela que nous nous tournons vers les associations et collectifs militants qui auraient besoin de faire des commandes régulières ou ponctuelles de livres ou de DVD. Par ailleurs, connaissant les difficultés financières de beaucoup de nos camarades et clientEs, nous

**L**a Brèche a donc l'objectif de distribuer toutes les œuvres favorisant l'émancipation du genre humain. Notre but est de représenter au mieux les débats qui animent le mouvement ouvrier et les mouvements progressistes de manière plus générale. Nous souhaitons que cette librairie serve à l'ensemble de celles et ceux qui luttent, s'organisent ou se posent des questions.

En un mot La Brèche, librairie du NPA, se veut la librairie des idées et des débats du mouvement ouvrier, dans toute sa diversité : aucune idée ne nous fait peur. Nous ne pratiquons aucune censure sauf à l'encontre de toute apologie ou justification de la violence contre les peuples ou des secteurs opprimés de la population.

#### Les événements de La Brèche

Nous organisons régulièrement (au moins une fois par mois) des signatures ou rencontres avec unE ou plusieurs auteurEs en fonction de l'actualité littéraire, politique, des luttes. Ainsi, nous avons récemment organisé une signature avec Enzo Traverso (*les Nouveaux Visages du fascisme*) et Jean-Paul Gautier (*les Extrêmes Droites en France*), ou bien encore avec Mireille Court, coordinatrice de l'ouvrage *la Commune du Rojava*.

Nous sommes aussi présentEs, tous les ans, à la Fête de l'Humanité, au

Expositions

# Quelques balades d'art pour l'été

Cet été, le Centre Pompidou fête ses 40 ans avec un programme d'événements à travers la France, des musées de province font peau neuve, l'art contemporain se déploie sur le territoire, investit les espaces publics, les parcs... Voici quelques idées de balades d'art.

**Villeneuve-d'Ascq (59), Vive l'été au LaM, jusqu'au 17 septembre 2017**  
André Breton et l'art magique, et l'artiste d'origine turque Yüksel Arslan. Un parc transformé, animé par les artistes, ouvert tout l'été avec de multiples activités, soirées musicales, cinéma en plein air, etc.

**Lens (62), Louvre-Lens, le Parc par la paysagiste Catherine Mosbach**  
Le Louvre-Lens est un îlot de nature de 20 hectares en plein cœur de la ville, formidable réserve de biodiversité : balade, contemplation, et nombreuses activités : ateliers créatifs, visites-jeu, etc.

**Le Havre (76), Un été au Havre, jusqu'au 8 octobre 2017**  
À l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de la ville, l'art contemporain investit l'espace public : des *Catènes de containers* de Vincent Ganivet aux *Couleurs sur la plage* de Karel Martens ou *L'Accumulation of power* de Chiharu Shiota ou *Impact*, jets d'eaux de Stéphane Thidet. Depuis le classement par l'Unesco de cette ville reconstruite par Auguste Perret, la rénovation du *Volcan* conçu par Oscar Niemeyer, les architectures de Jean Nouvel, la rénovation du beau musée sur la mer – le MuMa – à la programmation exigeante (on y avait vu Nicolas de Staël, on y verra cette année Gilbert et Gilles), Le Havre poursuit sa mutation artistique.

**Nantes (44), le Voyage à Nantes, jusqu'au 27 août 2017**  
Artistes créateurs et architectes investissent l'espace public. Une ligne



verte au sol sert de guide, progresse à travers la ville et mène vers une cinquantaine d'étapes dont celles de Eva et Adèle, Nicolas Darrot, Laurent Pernot, Tact Architectes, H.R. Giger, Dewar et Gicquel.  
**Musée d'Arts de Nantes**  
Réouverture après rénovation et extension contemporaine, nouvel accrochage des collections de l'art ancien à l'art contemporain. Bill Viola, Anne et Patrick Poirier, Susanna Fritscher à l'affiche de la réouverture qui a connu un gros succès : 16 000 visiteurs, on a refusé du monde !

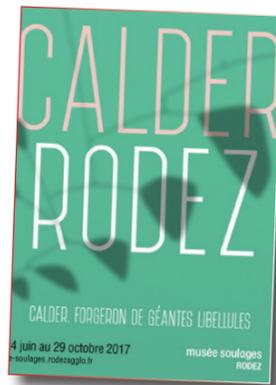
**Bordeaux (33), Paysages Bordeaux 2017, jusqu'au 25 octobre 2017**  
Une centaine de propositions artistiques puisant dans tous les champs de la création, égrènent leurs « paysages » singuliers dans l'ensemble de la ville et ses institutions. Cartes blanches à Mathilde Monnier et à Marc Minkowski, Biennale d'architecture Agora...

**Domaine de Chaumont-sur-Loire (41), Flower Power – le Pouvoir des fleurs, jusqu'au 5 novembre 2017**  
La créativité et la qualité des projets unissant art et botanique ont fait la réputation mondiale du Festival international des jardins, et un rendez-vous incontournable des paysagistes, architectes, et jardiniers, de tous horizons, pépinière de talents aux créations innovantes souvent décalées qui redynamise ces « œuvres d'art vivantes » que sont les jardins.

**Auvergne, hors les murs du Palais de Tokyo, jusqu'en octobre 2017**  
Deux expositions au cloître du Puy-en-Velay (43) et au château de Villeneuve-Lembron (63).

**Cajarc (46), MAGCP, Co-mutations, Parcours d'art contemporain en vallée du Lot**  
Organisé par la Maison des arts Georges-et-Claude-Pompidou de Cajarc (MAGCP), le 12<sup>e</sup> Parcours d'art contemporain en vallée du Lot, de Cajarc à Saint-Cirq-Lapopie, a l'ambition de sortir des lieux de diffusion habituels, de se confronter au territoire et à la nature via les technologies numériques, de relier préhistoire et science-fiction...

**Rodez (12), Musée Soulages, Calder. Forgeron de libellules géantes, jusqu'au 29 octobre 2017**  
Dans le beau musée Soulages conçu par les Catalans RCR Architectes, lauréats (collectivement, c'est une première !) du prestigieux prix Pritzker d'architecture 2017, une importante



exposition Calder : une pièce monumentale placée dans le jardin devant le musée provenant de la Fondation Maeght, puis des sculptures (mobiles, stables, des sculptures en « fil de fer »), des gouaches, des dessins provenant du Centre Pompidou, de la Calder Foundation (New York).

**Le Puy-Sainte-Réparate (13), vignoble du Château La Coste**  
Au cœur d'un vignoble de 200 hectares, 30 œuvres contemporaines majeures (Tracey Emin, Sean Scully, Tetsuo Miyajima, Richard Serra, Franz West...) installées en plein air, et des bâtiments signés des plus grands noms de l'architecture (Jean Nouvel, Tadao Ando, Frank Gehry, Renzo Piano...).

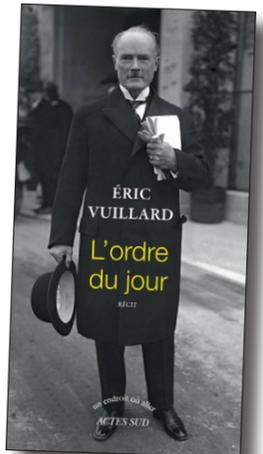
**Les Baux-de-Provence (13), Carrières de Lumières, Bosch, Brueghel, Arcimboldo. Fantastique et merveilleux, jusqu'au 7 janvier 2018**  
Sur les écrans géants, des pans de pierre des Carrières de Lumières, exposition d'art immersive produite par la Fondation Culturespaces : projections géantes des œuvres de Bosch, Brueghel, Arcimboldo au milieu desquelles le spectateur se balade. Fantastique et merveilleux.  
*Ugo Clerico*

Roman

# L'Ordre du jour, Éric Vuillard

Actes Sud, 2017, 16 euros

Éric Vuillard explore, avec la liberté que permet la littérature, les coulisses de la diplomatie nazie à la veille de l'Anschluss en focalisant son récit sur une douzaine de rencontres et de scènes marquantes. Comme ce 20 février 1933 qui vit les 24 dirigeants des plus grosses entreprises allemandes, le « nirvana de l'industrie et de la finance », accourir à l'invitation du nouveau chancelier Hitler et du président du Reichstag Goering pour verser leur obole à la campagne législative du NSDAP : « il fallait en finir avec un régime faible, éloigner la menace communiste, supprimer les syndicats et permettre à chaque patron d'être un Führer dans son entreprise. » Pour les Wilhelm von Opel, Gustav Krupp, Karl Siemens, et autres patrons de BASF, Bayer, IG Farben, Allianz, qui « se tiennent là impassibles, comme vingt-quatre machines à calculer aux portes de l'Enfer » et qui sont encore notre quotidien (« Ils nous soignent, nous vêtent, nous éclairent »), cette réunion secrète « dans laquelle on pourrait voir un moment unique de l'histoire patronale, une compromission inouïe avec les nazis, n'est rien d'autre (...) qu'un épisode assez ordinaire de la vie des affaires, une banale levée de fonds. Tous survivront au régime et financeront à l'avenir bien des partis à proportion de leur performance ».



Autre illustration de cette facilité avec laquelle le grand capital et ses desservants politiques s'accommodèrent du nazisme, la rencontre en novembre 1937 entre lord Halifax, président du Conseil, et Goering devenu ministre de l'Air et commandant en chef de la Luftwaffe, au cours de laquelle ils rirent, dînèrent et chassèrent ensemble, alors qu'avaient déjà eu lieu l'incendie du Reichstag, Guernica, la Nuit des longs couteaux, l'ouverture de Dachau... Ou bien cette sidérante rencontre secrète au Berghof, en février 1938, entre Hitler et le « petit dictateur autrichien » Schuschnigg qui arriva déguisé en skieur et se vit piteusement imposer la mise sous tutelle de l'Autriche. Ou bien encore ces agapes le 12 mars 1938 à Downing Street entre Chamberlain et le nouveau ministre des Affaires étrangères du Reich Ribbentrop qui les fit traîner à dessein pour retarder toute réaction à l'Anschluss, ce prétendu Blitzkrieg qui se transformait au même moment, à cause du froid, en un ridicule « embouteillage de Panzer » (« Au lieu de la vitesse, la congestion ; au lieu de la vitalité, l'asphyxie ; au lieu de l'élan, le bouchon »), tandis qu'à Vienne, on coupait le gaz aux Juifs qui se suicidaient en masse (1700 la semaine précédente) et laissaient leurs factures impayées...

**Les libraires de La Brèche**  
1 – Après la colonisation dans Congo (Actes Sud, 2012), la Révolution française dans 14 Juillet (Actes Sud, 2016), la Première Guerre mondiale dans la Bataille d'Occident (Actes Sud, 2012)...

Bande dessinée

# La Présidente - tome 3: la Vague

Dessin de Farid Boudjellal, scénario de François Durpaire, Les arènes – Démopolis, 2017, 20 euros

Avec cette série, François Durpaire imagine la victoire de Marine Le Pen à l'élection présidentielle de 2017 et la mise en pratique du programme du Front national. Dans *La Présidente*, le lecteur assiste à l'ascension de Marine Le Pen du point de vue d'une famille qui résiste tant bien que mal au nationalisme triomphant. Le résultat est glaçant de réalisme. Durpaire met le doigt sur les

limites législatives et institutionnelles de la 5<sup>e</sup> République en montrant comment Marine Le Pen met en place une politique quasi fasciste en utilisant les lois déjà existantes. Le deuxième tome, *Totalitaire*, pousse plus loin la question de la surveillance en introduisant la notion de *big data* et d'usage des libertés individuelles. Une opposition politique y apparaît, animée par des valeurs humanistes, et c'est Valls, choix surprenant, qui fait figure de leader de l'opposition... Ce dernier tome marque la chute de l'empire Le Pen après 6 ans d'une présidence désastreuse aussi bien sur le plan économique que social. On y voit la connexion entre de grandes firmes capitalistes comme Google et Amazon, et les dictatures de nombreux pays, à la rencontre entre nationalisme fascisant et libéralisme orwellien. Ce n'est que dans cette fin de volume que le premier mouvement social éclate, en juillet 2023, mais bien vite c'est le tandem Taubira-Macron qui lui vole la vedette en incarnant « l'alternative humaniste à Le Pen ». Le dénouement est moins maîtrisé : l'apparition soudaine de Macron qui devient la candidature unique de

toute l'opposition, l'ode à l'humanisme républicain, le vainqueur qui démissionne au profit d'une Assemblée constituante, l'état d'urgence levé, la citoyenneté d'entreprise inventée... Un *happy end* en décalage avec le réalisme mesuré des précédents tomes et une fin de saga simpliste. L'auteur aurait-il cédé à la tentation de tout faire pour sortir son troisième

tome avant l'élection présidentielle, quitte à bâcler sa conclusion ? Au final, malgré des éléments de critiques du système pertinents, l'auteur ne pousse pas suffisamment loin sa réflexion ; réduisant le peuple à l'état de spectateur silencieux. Malgré cette fin manichéenne, un ensemble réussi.  
*Antoine*

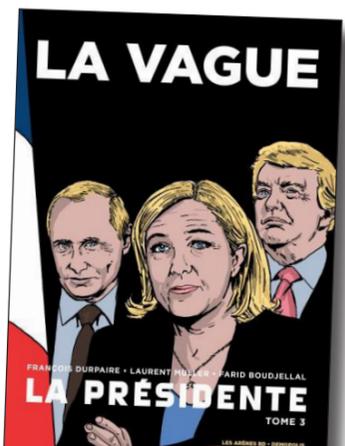
Essai

# Extrême gauche et anarchisme en Mai 68 – Avant, pendant, après : 50 ans d'histoire, Jacques Leclercq

Éditions l'Harmattan, 2017, 39 euros

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les gauchistes sans avoir jamais osé le demander ! Après plusieurs essais sur la droite et l'extrême droite, Jacques Leclercq publie un nouveau livre. Dans cet épais volume de 560 pages (!), l'auteur dresse un panorama de la gauche radicale. On y croise cinquante nuances de trotskisme, diverses obédiences maoïstes, des anarchistes, et puis toutes les variations de l'ultra gauche : bordiguistes, conseillistes, situationnistes ou autonomes. Fractions,

scissions, recompositions, entrisme, trahisons et petits complots... L'auteur détaille par le menu les évolutions depuis plus d'un demi-siècle des forces qui ont fait Mai 1968 et plus largement l'extrême gauche dans ce pays. L'ouvrage est richement illustré, principalement par les archives personnelles de l'auteur. Tracts, affiches, journaux (dont certains assez rares) illustrent l'ouvrage.  
*Pierre Banon*



COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie

★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris  
Tél. : 01 49 28 52 44  
Fax : 01 49 28 52 43  
www.la-breche.com  
contact@la-breche.com

Horaires d'ouverture :  
Lundi : 14 h – 20 h,  
mardi au samedi :  
12 h – 20 h

# « Les jeux Olympiques, c'est un grand projet inutile et imposé »

**Entretien.** Membre du collectif « Non aux JO 2024 à Paris », **Frédéric Viale** a répondu à nos questions au lendemain de l'annonce par le CIO, mardi 11 juillet de l'organisation à Paris des jeux Olympiques en 2024 ou 2028...



DR

## Classes dirigeantes, médias, population... Comment expliquer ce relatif unanimité autour de l'organisation des jeux Olympiques à Paris ?

Cet unanimité est véritablement à relativiser, y compris si on regarde les sondages présentés au CIO comme montrant une acceptation totale des JO. La réalité est très différente : 63% d'acceptation (et non les 78% annoncés)... alors même qu'il n'y a jamais eu aucun débat. Un certain nombre de signaux plus souterrains montrent qu'à partir du moment où on commence à discuter, cet unanimité là n'existe pas. Il n'y a eu aucun débat car cette candidature a été posée à un moment politique où en France, une seule chose comptait, l'élection présidentielle. Et ça fait un an et demi que tout autre question est écrasée.

Cet unanimité de façade est d'abord celui d'élus locaux qui imaginent pour beaucoup d'entre eux que leur territoire va se trouver boosté par les jeux, et qui donc organisent sur fonds publics des attractions, comme les 23 et 24 juin dernier à Paris. Dans ces conditions, il y a effectivement du monde qui est venu, mais il y en aurait eu pour n'importe quel autre spectacle.

## Peux-tu nous présenter le collectif « Non aux JO 2024 à Paris » ?

C'est un collectif d'individus, pas d'organisations, qui s'est constitué relativement tard, au mois de novembre dernier. C'est aussi une des raisons pour lesquelles on est très en retard dans la mobilisation contre les JO. L'opposition aux JO a été pendant longtemps une opposition qui a existé sur internet, utilisant les réseaux sociaux, mais cela ne permet pas de construire une réelle mobilisation. Cela n'était pas suffisant. On a lancé une pétition pour appeler à un référendum qui a plutôt pas mal marché, mais qui a été lancée un peu tard. C'est donc un collectif d'individus, sur une base citoyenne mais non partisane, même si cela est bien entendu tout à fait politique. Ce type d'organisation ne peut pas durer en l'état, et à partir de septembre, il faudra s'organiser de manière différente.

## Les raisons de l'opposition aux JO reposent sur le coût tout à fait pharaonique des JO, avec des budgets prévisionnels dont on sait que, comme dans les précédentes villes organisatrices, ils seront dépassés... Mais est-ce la seule raison ?

Non fondamentalement, la seule vraie raison de s'opposer aux JO 2024 est qu'ils portent un certain modèle de société. Les jeux Olympiques, c'est un grand projet inutile et imposé... On est dans une espèce de course, de surenchère, qui est fondamentalement une fuite en avant du système actuel qui cherche à trouver des niches pour faire du profit. Et un des moyens

pour les entreprises transnationales dans un contexte de marchés quelquefois saturés, c'est d'utiliser les fonds publics, presque intarissables, pour avoir une occasion de faire des bénéfices. Et la logique des grands projets inutiles et imposés (comme Notre-Dame-des-Landes et les autres âneries), c'est de réussir facilement cette martingale : socialiser les pertes et privatiser les bénéfices. Ce sont des projets superflus, pas dimensionnés pour les besoins des populations, et exécutés par des entreprises privées qui ramassent le pactole et ensuite se tirent avec la caisse... Et l'entretien sera assuré ensuite par la collectivité : celle-ci est toujours présente, et au fond, n'a presque pas de limite à son endettement. On peut toujours augmenter un peu, beaucoup, passionnément les impôts, jusqu'à la prochaine fois...

Ça, c'est le fond du problème. Ensuite, on met là-dessus des paillettes, les injonctions quasi morales de devoir vibrer avec le sport, pour couvrir ce qui reste fondamentalement une opération financière et marchande. En plus de cela, à cette occasion, rentre un peu plus dans l'esprit des gens un discours profondément mortifère, celui de la concurrence de tous contre tous. C'est-à-dire que l'on n'est pas là pour participer mais pour gagner, être au dessus de tout le monde. Et, si pour cela, il faut tricher, on triche... Pendant sept ans, on va donc rentrer dans cette injonction « toujours plus vite, toujours plus haut, toujours plus fort ».

On s'attaque évidemment à des choses plus précises, parce que, bien entendu, les budgets annoncés vont être dépassés. Ceux-ci sont d'ailleurs manipulés. Ainsi, la question de la sécurité : les organisateurs disent que l'on verra au moment venu. À

Londres, la sécurité a coûté un milliard, et cette question, c'est bien entendu l'État, c'est-à-dire nous, qui allons payer. Il y a aussi des choses qui sont budgétisées ailleurs, telle cette Arena 2 – 90 millions d'euros quand même – qui doit être construite à Bercy et dont on nous dit que ce n'est pas pour les JO. De même pour le centre aquatique de Saint-Denis annoncé à 108 millions d'euros... On nous affirme aussi que des logements sociaux vont être construits grâce au village olympique et au village médias, mais en fait il va y avoir construction de ces villages, premier coût, puis transformation en logements sociaux, second coût. On aurait donc pu avoir deux fois plus de logements sociaux... Mais là où ça va péter, c'est avec tout ce qui concerne les infrastructures de transport. Les JO sont utilisés comme un accélérateur du Grand Paris, et donc de toutes les aberrations de ce Grand Paris, tel EuropaCity : on va faire un détour de 500 millions pour permettre aux gens d'aller dans un supermarché dans le triangle de Gonesse pour profiter d'une piste de ski avec neige artificielle... On ne réfléchit plus, on fonce, et il va falloir finir les infrastructures plus rapidement, ce qui va coûter plus cher. En prenant des hypothèses extrêmement basses, en intégrant l'ensemble des dépenses et des coûts, on arrive déjà à cinq milliards d'euros, mais on sait que ce sera plus... Des milliards intégralement pris par le public alors que l'on nous bassine à peu près tous les jours sur le fait qu'« il n'y a pas d'argent » : pour les services publics, pour les hôpitaux, pour les crèches... C'est un modèle de fonctionnement politique insupportable : toutes ces décisions sont prises par des gens qui restent entre eux, qui n'en discutent jamais avec la population, pour imposer leur truc.

## Justement, face à ce scandale, comment expliquer la relative faiblesse de l'opposition populaire ici, alors que l'on a vu celle-ci obliger par exemple la ville de Budapest à jeter l'éponge ?

Il y a les explications classiques. Ainsi, les médias qui n'en parlent pas, ou alors qui n'en parlent que

maintenant, quand il est très très tard, voire trop tard. C'est une réalité que le mur des médias existe. Mais l'explication la plus importante reste que le calendrier ici a desservi les mobilisations. Ça a été un calendrier très électoral, où pendant un an et demi, on a discuté de la course de petits chevaux présidentiels, avec la campagne la plus désespérée et la plus minable que l'on n'ait jamais eue. On a donc de très grandes difficultés à mobiliser sur des choses qui apparaissent comme lointaines : on n'a jamais réussi à faire passer l'idée que les choses ne se décidaient pas en 2024 mais aujourd'hui.

## Quelles perspectives reste-t-il à la mobilisation après la décision du CIO ?

Il faut y réfléchir, et il y a deux pistes. D'abord celle des alliances et des élargissements. Ainsi, on est par exemple en alliance avec les gens qui s'opposent à EuropaCity, ainsi qu'avec celles et ceux qui se battent contre les autres grands projets inutiles et imposés. Ça compte parce que cela permet de fédérer un certain nombre de luttes sociales et donc de donner une certaine visibilité à l'ensemble. Cela dit, on a sept ans devant nous, et il y a encore le moyen de les faire reculer, même si cela ne va pas être facile. Lors des élections intermédiaires, il faudra régler un certain nombre de comptes et dégager un certain nombre d'élus. À partir du moment où il y aura une date, 2024 ou 2028, les nuisances vont commencer à se faire sentir, et cela va jouer en notre faveur. On peut alors espérer un certain nombre de mobilisations, d'autant plus que l'on est dans une situation globale politiquement très volatile. Il y a une poussée de libéralisme et d'autoritarisme, et les positions sont en train de se tendre. Comment est-ce que cela va se traduire, est-ce que la société française va avaler ce contre-modèle social ? Est-ce que les populations vont avaler ces JO, moyen de les discipliner autant que de les distraire ? On n'en sait rien. Nous, nous restons sur l'opposition aux JO, on n'a l'intention de se transformer ni en aménagement ni en amélioration des JO à Paris...

Propos recueillis par Manu Bichindaritz

## L'image de la semaine



## Vu ailleurs

### SNCF, LA PRÉCARITÉ PARTOUT.

Keolis, Geodis, Ouigo, Ouibus, Voyages-SNCF, Effia, Altamiris, Arep, Systra... La liste des filiales de la SNCF, en France et à l'étranger, pourrait être déroulée à l'infini, ou presque. (...)

« La SNCF monte des filiales en face de chacune de ses activités », détaille **Éric Meyer**, secrétaire fédéral du syndicat Sud-Rail. Pour le syndicaliste, la stratégie de l'opérateur public est de « mettre en concurrence la maison mère avec ses propres filiales, et de contourner la réglementation du travail ». Près de la moitié des 30,5 milliards de chiffre d'affaires du groupe est déjà réalisé dans les filiales. « Au sein de la SNCF, il n'y a plus d'actifs. Les wagons, les machines ou l'immobilier sont basculés vers des sociétés privées. Dans l'entreprise publique, il ne reste que la dette et le personnel. » Une drôle de répartition. Pour la maison mère, les coûts de la dette de 50 milliards d'euros, et de la rémunération du personnel. Pour les sociétés privées dépendant du groupe, la conquête des marchés et des bénéfices. Un indice révélateur d'une privatisation larvée, qui accompagne la libéralisation progressive du secteur. (...)

« Il y a une stratégie de la direction visant à filialiser de plus en plus d'activités qui pourraient être réalisées par des cheminots », explique la responsable fédérale CGT, prenant pour exemple Sferis (travaux et maintenance des voies). En jeu, la baisse des coûts de production. Les personnels de la filiale ne bénéficient pas du statut de cheminot et ne sont pas soumis aux mêmes réglementations. Tout cela est à l'avantage du groupe SNCF, dont les bénéfices pour 2016 s'élèvent à 567 millions d'euros. (...)

Au 1<sup>er</sup> juillet 2017, Transkeo – filiale de Keolis et SNCF Participation – exploitera la ligne de tram-train T11 express, destinée à relier la gare du Bourget à celle d'Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). Capable de circuler à la fois sur des voies de tramway et celles du train, la T11 express sera la première ligne SNCF du réseau transilien à rouler sans cheminot. Annonçant des coûts réduits de 40 %, le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) a attribué le marché à la SNCF, qui l'a ensuite confié à sa filiale de droit privé. Les conducteurs seront polyvalents, la vente des billets s'ajoutant à la conduite des rames et à la sécurité des voyageurs. Une inflation de tâches pour une déflation salariale, la centaine de salariés de Transkeo étant moins payée que les cheminots à statut. (...)

« Comment la SNCF a créé des centaines de filiales pour mieux préparer le démantèlement du transport ferroviaire », Stéphane Ortega, Bastamag, 5 juillet 2017

## L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **10€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

**s'abonner par chèque**, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

| FRANCE ET DOM-TOM |  | Jeunes/chômeurs/précaires   |  |
|-------------------|--|---|--|
| Tarif standard    |  |   |  |
| Hebdo             | <input type="checkbox"/> 6 mois 28 € <input type="checkbox"/> 1 an 56 €  | <input type="checkbox"/> 6 mois 20 € <input type="checkbox"/> 1 an 40 € |  |
| Mensuel           | <input type="checkbox"/> 6 mois 22 € <input type="checkbox"/> 1 an 44 €  |   |  |
| Hebdo + Mensuel   | <input type="checkbox"/> 6 mois 50 € <input type="checkbox"/> 1 an 100 € | <input type="checkbox"/> 6 mois 38 € <input type="checkbox"/> 1 an 76 € |  |
| Promotion d'essai | Hebdo + 1 Mensuel offert   | <input type="checkbox"/> 3 mois 10 €                                    |  |

ÉTRANGER  
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@mpa2009.org

**s'abonner par prélèvement automatique**, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

| Tarif standard                              |   | Jeunes/chômeurs/précaires                   |   |
|---|---|---|---|
| Hebdo                                       | Hebdo + Mensuel                             | Hebdo                                       | Hebdo + Mensuel                             |
| <input type="checkbox"/> 14 € par trimestre | <input type="checkbox"/> 25 € par trimestre | <input type="checkbox"/> 10 € par trimestre | <input type="checkbox"/> 19 € par trimestre |

Titulaire du compte à débiter  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Ville : .....  
Code postal : .....  
Mail : .....

Désignation du compte à débiter  
IBAN : .....  
BIC : .....

Mandat de prélèvement SEPA  
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.  
Numéro ICS : FR4322554755

Date : ..... Signature obligatoire

www.npa2009.org